

Entre hybridité d'écriture et métissage culturel :  
Évolution de la vision de l'Autre métis à travers les écrits de  
Christine de La Salmonière, une immigrante française dans  
l'Ouest canadien à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle

by

Alexandre Gouttefangeas

A Thesis submitted to the Faculty of Graduate Studies of  
The University of Manitoba  
in partial fulfilment of the requirements of the degree of

MASTER OF ARTS

Department of French, Spanish and Italian  
University of Manitoba  
Winnipeg

Copyright © 2017 by Alexandre Gouttefangeas

## Résumé

*Soupe maigre et tasse de thé*, publié aux Éditions des Plaines en 1994, est un « témoignage écrit et unique d'une pionnière<sup>1</sup>», Christine de La Salmonière, relatant son voyage de la France au Canada et son installation avec son époux à Sainte-Rose-du-Lac, au Manitoba, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Nous souhaitons mettre en avant l'évolution de la relation fond-forme de ce récit pour illustrer notre double hypothèse de départ selon laquelle la perception de l'Autre métis à son contact, d'une part, et la propre identité de Christine, de l'autre, évoluent en s'acculturant et en se métissant. À travers l'hybridité d'une écriture qui mélange des caractéristiques propres au récit de voyage et au journal intime, nous présenterons la vision des Métis de Christine, non seulement par rapport à la perception des « Sauvages » au XIX<sup>e</sup> siècle, mais également en tant que vision ethnocentrique, puis métissée.

---

<sup>1</sup> Quatrième de couverture.

## Remerciements

Nous souhaitons tout d'abord remercier notre directeur de mémoire, le professeur Dominique Laporte, pour son suivi régulier et minutieux de notre mémoire, ainsi que pour ses précieux conseils quant aux méthodes, aux sources et aux directives/directions à utiliser et à suivre afin de mener à bien nos différents travaux et recherches. Qu'il soit assuré de notre reconnaissance la plus sincère.

Nous tenons également à remercier vivement le Département de français, d'espagnol et d'italien dans son ensemble pour avoir accepté de nous accueillir parmi ses étudiants durant les deux années universitaires 2013-2015, ainsi que pour son soutien financier à travers notamment la Bourse Marcel Richard durant l'année universitaire 2013-2014, et grâce à des charges de cours de français.

Un grand merci à la Faculté des Études supérieures (Faculty of Graduate Studies) pour son soutien financier durant l'année universitaire 2014-2015 avec l'octroi de la bourse de mérite UMGF, et pour son soutien moral jusqu'à notre retour au Canada en août 2017.

En ce qui concerne les professeurs qui ont accepté de siéger dans le jury de notre mémoire, les professeurs Irène Chassaing et Yves Frenette, nous désirons les remercier d'avoir accepté de collaborer à notre projet, notamment pour la lecture de notre mémoire et la préparation de questions pour notre soutenance.

Un grand merci à tous nos camarades, collègues, amis et membres de notre famille qui nous ont soutenu durant ces deux années passées à Winnipeg et à l'Université du Manitoba.

Ce travail est dédié à tous les immigrants dans l'Ouest canadien, ainsi qu'à tous les défenseurs de la francophonie pancanadienne et bien sûr à tous ceux qui ont à cœur la cause métisse.

## Table des matières

Résumé	2
Remerciements	3
Table des matières	4
Introduction	5
Chapitre 1 : Prémisses de notre analyse	17
Chapitre 2 : La vision ethnocentrique de Christine de La Salmonière	29
Chapitre 3 : L'ouverture de Christine sur l'Autre (métis en particulier) à travers son journal intime	45
Conclusion	58
Bibliographie	67

## Introduction

« Pour comprendre ce que signifie qu' [sic] être Canadien, il faut connaître nos trois peuples fondateurs : Les **Autochtones**, Les **Français** et les **Britanniques**.<sup>2</sup>» Ce que nous apprend cette phrase tirée du site internet du Gouvernement du Canada, c'est que le Canada est non seulement un pays d'immigration et de colonisation, mais aussi une terre d'accueil avec une multitude d'ethnies, représentées officiellement à travers les trois peuples dits fondateurs, ou par le multiculturalisme canadien ; mais en fait, cela va bien au-delà. Si nous regardons l'histoire de ce pays d'un peu plus près, nous pouvons voir que la rencontre entre des personnes d'horizons différents leur a permis de faire des alliances aussi bien commerciales que militaires ou encore de contracter des mariages exogames ou interraciaux/interethniques. C'est ce que nous avons pu voir avec l'apparition du groupe des Métis<sup>3</sup>, « ... [qui] sont un peuple distinct qui se compose de personnes nées de l'union d'Autochtones<sup>4</sup> et d'Européens, [et dont] la plupart vivent dans les provinces des Prairies<sup>5</sup> » de l'Ouest canadien, que nous connaissons aujourd'hui en tant que région regroupant les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et dans une moindre mesure celle de la Colombie-Britannique<sup>6</sup>.

L'Ouest canadien possède une riche histoire qui remonte à la période de la pré-Confédération. Avant 1821, la Compagnie de la Baie d'Hudson et la Compagnie du Nord-Ouest se livraient une concurrence féroce dans les domaines du commerce et de la fourrure. Cette concurrence s'exerçait, entre autres, au cours de voyages d'exploration. À la création de

---

<sup>2</sup> Citoyenneté et Immigration Canada. « Découvrir le Canada » [en ligne]

<http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/decouvrir/section-05.asp> (consulté le 10 avril 2017)

<sup>3</sup> “Gradually a new nation grew up on the prairies, the offspring of white traders and local women. Known as the Métis, they were either French-speaking and Catholic or English-speaking and Protestant. They could live with the Native peoples or the whites, but were not part of either group [...]” (Whitcomb 4).

<sup>4</sup> Nous utilisons ici le terme “Autochtones” tel qu’il apparaît dans la citation issue du site de Citoyenneté et Immigration Canada. Il semblerait que le terme “Indigènes” soit favorisé par les membres des Premières Nations.

<sup>5</sup> Citoyenneté et Immigration Canada. « Découvrir le Canada » [en ligne]

<http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/decouvrir/section-05.asp> (consulté le 10 avril 2017)

<sup>6</sup> Pour notre travail, nous nous intéresserons uniquement au Manitoba et à la Saskatchewan.

la Confédération, la présence humaine dans l'Ouest canadien, qu'elle soit indigène, métisse ou encore liée à l'immigration de colons anglophones ou francophones, présentait déjà plusieurs aspects. Par exemple, au Manitoba, province qui a vu le jour en 1870, nous entendons souvent parler du « Manitoba français », une expression qui fait référence à trois composantes francophones principales : les descendants des Métis francophones vivant sur les plaines de l'Ouest depuis le dix-huitième siècle, les descendants de Canadiens français ayant émigré vers l'Ouest entre 1870 et 1914, et enfin les descendants d'immigrants francophones venus de France, de Suisse<sup>7</sup> et de Belgique après 1890<sup>8</sup>. Il faut également souligner la forte présence de colons anglophones au Manitoba, et ce, depuis l'époque pré-confédérative. Après 1867, il y eut une seconde vague d'immigration anglophone provenant de l'Ontario, dans un réel but de colonisation. Des raisons économiques (chasse et commerce de bisons) ainsi que cette seconde vague d'immigration anglophone poussèrent les Métis à immigrer encore plus loin à l'ouest, à savoir en Saskatchewan et en Alberta (Sprague 33-67, 89-129).

La Saskatchewan, telle que nous la connaissons aujourd'hui, fut créée après que les Indigènes eurent été forcés d'accepter de signer différents traités avec Ottawa entre 1860 et 1906 pour vendre leurs terres au gouvernement canadien ; cela entraîna, sous couvert d'une politique de création du Dominion et avec l'aide du Canadien Pacifique, la création de cette province en 1905, malgré de fortes oppositions et des soulèvements de la part des Métis et des Indigènes. À partir du milieu des années 1890, l'immigration dans les territoires représentant la future Saskatchewan puis la Saskatchewan incorporée s'accéléra. À titre d'exemple, la population passa de 90 000 personnes en 1901 à 500 000 personnes en 1911, si bien que la Saskatchewan était la troisième province la plus peuplée en 1916, après l'Ontario et le

---

<sup>7</sup> Surtout (pour ne pas dire essentiellement) à Notre-Dame-de-Lourdes.

<sup>8</sup> Ce mouvement migratoire s'insère dans ce que Robert Painchaud décrit comme « une idéologie de colonisation » (Painchaud 173) : le gouvernement fédéral lancera une brochure (ou une sorte de propagande) pour embellir et redorer l'image du Manitoba auprès de colons potentiels, et attirer ces derniers.

Voir : Painchaud, Robert. *Un Rêve Français dans le Peuplement de la Prairie*. Winnipeg : Les Éditions des Plaines, 1987, p. 173.

Québec. La plupart des immigrants étaient des Canadiens anglais de l'Est et également des Allemands venant de l'Europe de l'Est, sans oublier d'autres populations de l'Europe de l'Est, tels que les Ukrainiens et les Russes. L'immigration francophone en Saskatchewan fut surtout concentrée dans des centres tels que Gravelbourg ou Duck Lake, où les immigrants francophones durent faire face à des politiques linguistiques très sévères et se battre durement pour la survie de leur langue et de leur culture.<sup>9</sup> On peut donc conclure que la Saskatchewan a, tout comme le Manitoba, connu plusieurs périodes d'immigration, aussi bien anglophone que francophone, ainsi que métisse, mais également européenne, qui se sont accélérées grâce à la construction du Canadien Pacifique et à la concession de terres gratuites aux colons volontaires.

Après ce bref rappel historique, nous aimerions aborder le thème principal de notre travail de recherche, à savoir l'ouverture à l'Autre dans le contexte d'immigration francophone canadienne-française et européenne à partir de la fin du dix-neuvième siècle, même s'il nous arrive de considérer l'immigration européenne dans son ensemble à divers endroits. Nous souhaiterions notamment mettre l'accent sur les rapports et les échanges entre les colons français, canadiens-français, anglais et/ou canadiens-anglais, d'une part, et les Métis déjà établis dans l'Ouest, de l'autre. Pour être plus précis, nous voudrions porter une attention toute particulière aux regards que ces colons portaient sur les Métis.

Nous tenons à rappeler dans un premier temps que quand on pense à la collecte d'informations sur l'influence de l'immigration et de la présence francophone dans l'Ouest canadien, on pense automatiquement à l'écrivain-journaliste Donatien Frémont. Dans son livre *Les Français dans l'Ouest canadien*<sup>10</sup>, il met en avant une approche historique des

---

<sup>9</sup> Il y aurait beaucoup de choses à dire là-dessus, et plus généralement sur l'immigration francophone au Canada de l'Ouest ; malheureusement, notre projet ne peut s'étendre plus en détail sur ce sujet.

<sup>10</sup> Prépublié en feuilletons dans le journal *La Liberté et la Patriote* entre le 10 janvier 1958 et le 6 mars 1959, puis publié en 1959 et réédité en 1980 et enfin en 2002.

différentes localités de l'Ouest canadien où ont immigré des individus et des familles francophones et où ils se sont installés.

À la différence de Donatien Frémont, Sylvain Simard, à travers son livre *Mythe et reflet de la France*, revient sur l'image du Canada en France de 1850 à 1914, à partir d'un corpus d'œuvres littéraires. Selon Sylvain Simard, « du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la Première Guerre mondiale, [...] de nombreux Français ont redécouvert la « colonie perdue » et ses habitants » (p. 10) avec « des accords [qui] ont été passés, des traités signés, des investissements faits, des groupes mis sur pied » (p. 11). Sylvain Simard répertorie de nombreux récits de voyage, entre autres, sur l'Est du Canada, et quelques-uns portent en totalité ou en partie sur l'Ouest canadien, notamment *En route pour la mer glaciale* du Père Petitot (1837-1917), missionnaire oblat, *Cinq mois chez les Français d'Amérique* d'Henri de Lamothe (1843-1926), administrateur colonial français, et *Quatorze mois dans l'Amérique du Nord* du comte Louis de Turenne d'Aynac (1843-1907), officier et voyageur français. Si le Père Petitot met surtout en scène sa « vie quotidienne » chez des Indigènes (Simard 164), Henri de Lamothe « invite ses compatriotes [français] à émigrer au Canada, puisque, avec l'Algérie, ce pays est le plus susceptible d'augmenter la force et le prestige de la France dans le monde » (Simard 166). « [A]u lieu d'inviter ses compatriotes [français] à y émigrer, [...] [Louis de Turenne d'Aynac] invite plutôt le gouvernement canadien à y favoriser l'installation des Franco-Canadiens qui ne trouvent plus de terre cultivable dans la vallée du Saint-Laurent et qui, pour cette raison, sont forcés de s'exiler en grand nombre aux États-Unis » (Simard 167).

La majorité des récits de voyage que Sylvain Simard répertorie sont des récits d'hommes, allant du missionnaire au touriste en passant par le colonisateur. Les quelques récits de voyageuses qu'il répertorie sont *Les Amériques ; Amérique du Nord, Antilles, Amérique du Sud* de Louise Bourbonnaud (?-1915), *Ma double vie. Mémoires de Sarah*

*Bernhardt* de Sarah Bernhardt (1844-1923), *Le voyage de Sarah Bernhardt en Amérique* de Marie Colombier et *Impressions d'une Française en Amérique (États-Unis et Canada)* de Thérèse Vianzone. Louise Bourbonnaud revient surtout sur des descriptions de paysages ou de personnes empreintes d'une vision ethnocentrique, pour ne pas dire colonialiste ; Sarah Bernhardt et Marie Colombier parlent surtout de la vie de l'actrice de Sarah Bernhardt ; et enfin, Thérèse Vianzone décrit des choses assez intéressantes, mais surtout le Québec ou les États-Unis. Sylvain Simard ne mentionne pas le récit de voyage *Soupe Maigre et Tasse de Thé*<sup>11</sup> de Christine de La Salmonière que nous avons choisi d'étudier ; sûrement parce que ce dernier était encore inédit avant 1994, sept ans après celle de *Mythe et reflet de la France* (1987).

Quand on pense aux récits de voyage, on ne peut s'empêcher de penser à des œuvres telles que *L'Odyssée*, les Relations des Jésuites ou encore des récits de voyage de Jacques Cartier et de Samuel de Champlain, pour n'en nommer que quelques-uns. On voit bien qu'« à différentes époques, la pratique du récit de voyage a suscité l'intérêt des lecteurs [...] » (Rajotte 9). Sous l'influence du romantisme, une certaine littérisation apparaît au XIX<sup>e</sup> siècle avec « le genre [du récit de voyage qui] se transforme en un appel à l'imagination, à la rêverie et aux émotions plus qu'à la stricte observation », comme pouvaient l'être les « ouvrage[s] de documentation et d'information plus ou moins érudit[s] du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle » (Rajotte 10). De plus, « les récits de voyage n'ont pas tous la même valeur parce qu'ils ne jouissent pas tous de la même reconnaissance [littéraire] » (Rajotte 13).

Comme le précise Pierre Rajotte, « [...] l'Ouest canadien a longtemps constitué un espace mythique pour les voyageurs » (Rajotte 1) ainsi qu'un « enjeu d'une reconquête francophone du Canada, par les voies formellement légales et pacifiques de l'occupation du territoire au moyen de la colonisation » pour l'élite canadienne-française. À la fin du XIX<sup>e</sup>

---

<sup>11</sup> Le titre *Soupe Maigre et Tasse de Thé* correspond à un choix éditorial, et non à un souhait de la part de l'auteur.

siècle et au début du XX<sup>e</sup>, ce « mouvement utopique de reconquête du Canada regroupe [...] des Canadiens français et des Français », ces derniers étant recrutés grâce à « plusieurs vagues de propagande en faveur de l'émigration française au Canada » (Rajotte 3). On peut percevoir ce mouvement utopique dans les travaux de l'écrivain géographe Onésime Reclus (à qui l'on doit notamment la naissance du terme « francophonie »), tels que *Géographie de la France et de ses colonies* ou encore *France, Algérie et colonies*, dans lesquels il fait preuve d'un militantisme pour l'expansion coloniale française. Presque tous les travaux de Rameau de Saint-Père, dont le plus connu, *La France aux colonies : études sur le développement de la race française hors de l'Europe*, évoquent la gloire de la puissance coloniale française du passé et incitent les autorités à fonder de nouvelles colonies à travers l'émigration française au Canada. On ne peut mentionner ce mouvement utopique de reconquête du Canada sans signaler le rôle capital du curé Antoine Labelle<sup>12</sup>, cet homme d'Église du Québec qui fera tout son possible pour faire cesser l'émigration des Canadiens français vers les États-Unis, en prônant la colonisation de l'Outaouais et de l'Ouest canadien notamment.

Selon nous, *Soupe maigre et tasse de thé* de Christine de La Salmonière s'insère parfaitement dans ce contexte, mais à travers son écriture, on peut assister à l'évolution des valeurs de Christine. Nous avons décidé de favoriser une approche générique de l'auteure à l'étude et donc du genre qu'elle pratique, à savoir le récit de voyage, forme littéraire majeure du dix-neuvième siècle, que Christine de La Salmonière utilise de façon hybride, en le mélangeant au journal intime.

On passe d'une certaine forme d'ethnocentrisme (formulée à travers les premiers chapitres de son récit que nous qualifierons de chapitres typiques d'un récit de voyage) à une reconnaissance des valeurs de l'Autre (dès l'arrivée du couple au Manitoba et tout au long de leur processus d'acculturation que Christine décrit à travers une pratique diariste (journal

---

<sup>12</sup> Il est connu comme étant l'apôtre de la colonisation et est souvent surnommé "Le Roi du Nord".

intime)). À travers l'œuvre de Christine, nous allons pouvoir voir comment les relations entre colons et Métis sont décrites : par exemple, si elles sont enjolivées, utopiques ou plutôt décrites de but en blanc. D'autre part, ce récit reste encore méconnu à ce jour. Grâce à ce témoignage, nous pouvons en apprendre sur la vie dans l'Ouest canadien durant la période allant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Donatien Frémont n'a pas pu répertorier le récit de voyage de Christine de La Salmonière dans sa bible sur l'Ouest canadien, car il n'a été publié qu'en 1994, bien longtemps après sa mort. Pour Donatien Frémont, « le séjour de [tous] ces colons de l'aristocratie fut de courte durée » (Frémont 51). Le choix de cette œuvre littéraire nous paraît justifié, car on peut y voir, d'un côté, le point de vue féminin d'une voyageuse française, Christine de Ca(c)queray connue sous son nom d'épouse, Christine de La Salmonière, et, d'un autre côté, celui d'une personne dont la venue et l'établissement dans l'Ouest canadien ne furent que temporaires<sup>13</sup>, et ce, même si au départ, son mari et elle se rendirent au Manitoba pour s'y établir de façon permanente et n'avaient aucun désir de rentrer en France. Ce récit féminin prend tout son sens en tant que récit de voyage où « l'auteur, le narrateur et le voyageur sont la même personne ; [et où] leur aventure ne commence pas par une naissance mais par un départ, et ne se dénoue pas arbitrairement mais doit s'achever par un retour » (Roudaut 631). Même si Les Salmonière ne prévoyaient pas retourner en France à leur arrivée au Manitoba, ils ont dû s'y résoudre, par la force des choses. C'est justement cette relation départ-retour présent dans ce récit qui le rend non seulement des plus réalistes, mais qui également fait ressortir de nombreux questionnements quant à l'implantation du couple au Manitoba, et sa relation avec les Autres à travers la difficulté de la situation, l'instinct de survie du couple et l'aide qu'ils ont pu recevoir de ces fameux Autres (notamment des Métis). Tout au long de la seconde partie du récit, le thème du retour au pays natal est soulevé à de

---

<sup>13</sup> Christine quitte sa France natale pour se rendre au Manitoba ; elle y séjourne presque quatre années, avant d'être contrainte de retourner en France pour des raisons de santé.

nombreuses reprises par l'auteure, qui prône les valeurs du Canada et des peuples qui le composent, dont les Métis. Nous verrons ceci plus en détail par la suite.

Il est intéressant de noter que le récit de voyage de Christine de La Salmonière n'a inspiré que très peu d'études, qui n'ont pas réellement mis en lumière la vision qu'avait cette pionnière de l'Autre métis. Deux historiens ont cependant mentionné un intérêt pour le récit de Christine. Tout d'abord, pour l'historien poitevin Bernard Pénisson<sup>14</sup>, la comparaison qu'il a effectué entre Louise D'Hellencourt et Christine de La Salmonière est une sorte d'« hommage à ces deux femmes pour leur contribution au développement et à la connaissance du Manitoba » (Pénisson 154), et ce malgré des sources très limitées pour ce qui est du cas de Christine de La Salmonière. Bernard Pénisson revient surtout sur l'histoire de la vie de Christine à Sainte-Rose-du-Lac, tout en lui accordant le fait d'offrir « [...] l'image positive de l'épouse chrétienne bien intégrée à la vie paroissiale » (Pénisson 178). Il revient sur différentes anecdotes et autres histoires de la vie de Christine au Manitoba, et surtout sur sa ténacité en tant que « pionnière » (Pénisson 154), femme de colon ou jeune fermière découvrant tout de ce monde si éloigné de son milieu social d'origine. Bernard Pénisson soulève le fait que Christine « écrit sans doute pour lutter contre l'ennui et la déprime qui la guettent dans la solitude oppressante du Manitoba » (Pénisson 170). Il n'analyse cependant pas son travail d'écriture qu'il définit tantôt comme « un journal intime » (Pénisson 154), tantôt comme « un cahier de souvenirs » (Pénisson 156) ou bien encore tantôt comme un « journal » (Pénisson 174). Bernard Pénisson reconnaît que « [l']ouvrage [de Christine] est très riche d'informations sur la vie des pionnières et les débuts de Sainte-Rose-du-Lac » (Pénisson 154) ; il ne s'attarde pas non plus sur sa relation avec les Métis, même s'il reconnaît combien Christine « a apprécié l'aide que lui ont fournie les Métis » (Pénisson 175). En somme, dans son article, il met en parallèle Christine et une autre figure féminine

---

<sup>14</sup> Pénisson, Bernard. *Louise d'Hellencourt et Christine de la Salmonière : Deux Françaises au Manitoba*. Winnipeg : Cahiers Franco-Canadiens de l'Ouest (CEFCO), Vol. 12, N°2, 2000, p. 153-179.

emblématique de l'Ouest canadien, en s'attardant surtout à mettre en évidence le fait que ces deux femmes avaient chacune un tempérament fort : défenseur de la cause féminine dans le cas de Louise ; bonne fermière chrétienne, mère de famille, épouse attentionnée mais également femme de lettres aristocrate dans celui de Christine. Bernard Pénisson essaye bien d'aller plus loin en mentionnant le manque de clarté du contrat de lecture, car selon lui, on ne sait pas réellement à qui s'adresse Christine. Pour nous, ce que décrit Christine de La Salmonière n'est pas à être considéré comme légitime ou vrai ; mais en partageant à travers une forme de littérature intime et personnelle<sup>15</sup>, qui est celle du journal intime, toutes sortes de remarques et autres commentaires sur son expérience au Manitoba, le lien entre la sphère personnelle (la maison, la famille, le foyer) et la sphère publique (les Autres, et surtout les Métis) n'en est que renforcé. Nous reviendrons plus en détail sur ce lien et ce flottement par la suite.

Audrey Pyée, l'autre historien à faire référence au récit de Christine de La Salmonière dans sa thèse de doctorat<sup>16</sup>, revient quant à elle sur le fait que « Christine réagis[se] de manière intéressante à ses premiers contacts avec des Métis » (Pyée 311) et qu'il semble que « [s]a réaction [soit] représentative des préjugés des personnes de sa classe sociale » (Pyée 311). En somme, Audrey Pyée insiste sur l'étrangeté et l'inquiétude de Christine lors du premier contact avec des Métis. La remarque d'Audrey Pyée n'est pas fautive ; par contre, il nous semble justifier de souligner que cette vision ethnocentrique n'est que temporaire. C'est pourquoi nous nous intéressons à l'évolution de cette relation et au changement de perception de Christine de ces Métis, « de qui elle deviendra très proche » (Pyée 312) reconnaît d'ailleurs Audrey Pyée. De plus, l'interprétation du texte de Christine par Audrey Pyée nous semble quelque peu erronée quand celle-ci évoque le fait d'avoir fait venir son piano « objet qui

---

<sup>15</sup> Notamment dans la seconde partie de son récit.

<sup>16</sup> Pyée, Audrey (2005). *La terre promise : migration de France vers Notre-Dame-de-Lourdes et Saint-Claude, Manitoba, 1890-1914* (Thèse de doctorat, York University). Repéré à <http://www.collectionscanada.gc.ca/obj/thesescanada/vol2/002/NR19818.PDF>

symbolise sa position sociale » (Pyée 312) de France pour « préserver ce qui, à ses yeux, la rend « civilisée » » (Pyée 312). Nous comprenons ce qu’Audrey Pyée veut dire, mais nous ne pensons pas qu’il soit juste de dire que Christine ait spécifiquement fait venir son piano de France dans un but ethnocentrique de supériorité sociale. Il est vrai que Christine est contente et fière que ses amis locaux l’admirent jouer du piano<sup>17</sup>, mais rien dans son texte n’indique qu’elle ait fait venir son piano au Manitoba pour réaffirmer son statut de femme française. Si elle l’a fait venir à contre coup, il semblerait plus judicieux de dire qu’elle l’ait fait dans une démarche de lutte contre l’ennui et/ou de désir de recréer un cocon familial connu. Aucune remarque de Christine ne laisse penser qu’elle ait souhaité que son piano vienne pour se distancer socialement des gens qui l’entourent. Bien au contraire, cette dernière va utiliser le piano comme un outil de convivialité et de rapprochement avec la population locale et notamment avec les Métis. De plus, lorsqu’Audrey Pyée parle de Christine de la Salmonière et d’Amélie Constantin Bompard, cette dernière déclare que « dans leurs écrits, ces deux femmes, qui appartiennent aux classes bourgeoise et aristocratique françaises, utilisent les mêmes stéréotypes que les voyageurs français [...] » et qu’ « elles trouvent des qualités au peuple métis, mais [qu’]elles se concentrent surtout sur leurs soi-disant défauts et ne peuvent pas les accepter comme égaux » (Pyée 312). Nous tenterons justement de démontrer le contraire dans notre mémoire. Audrey Pyée reconnaît cependant qu’ « il est clair que les Français transplantent leurs idées, leurs traditions et coutumes, et qu’éventuellement un processus d’acculturation se produit »<sup>18</sup> (Pyée 253). Par contre, elle ne revient pas sur cette acculturation dans sa thèse ; ce sur quoi nous nous attarderons dans notre mémoire.

À part ces quelques références au récit de Christine de La Salmonière, il n’existe pas, à l’heure actuelle, d’études littéraires qui ont tenté d’analyser plus en détail l’écriture de

---

<sup>17</sup> Rappelons que Christine a reçu une éducation des plus strictes et maîtrise parfaitement le piano.

<sup>18</sup> Elle va même plus loin en disant que pour ce qui est du domaine historique, « la littérature sur la migration dans l’Ouest canadien a tenté d’expliquer les modèles d’établissements ruraux » (Pyée 254), mais pas le phénomène d’acculturation.

Christine et les événements de son récit. Pour nous, le récit de Christine de La Salmonière possède une composante relevant d'une écriture diariste rattachée à un récit de voyage autobiographique rétrospectif, plutôt qu'à un journal intime strictement écrit au jour le jour. Le lecteur peut s'identifier à la narratrice (aussi l'auteure) et également remarquer qu'à plusieurs reprises, celle-ci rajoute rétrospectivement des notes ou des petits commentaires tout au long du récit, pour justement le parfaire et le rendre encore plus proche de la réalité. Christine de La Salmonière n'avait pas pour but de publier son récit : elle souhaitait simplement le léguer à ses enfants ; elle le dit si bien dans sa dédicace : « Mes enfants chéris, lorsque vous aurez grandi et que vous connaîtrez les épreuves de la vie, souvenez-vous en lisant ce livre d'une mère qui a beaucoup aimé, beaucoup souffert. » (Salmonière 5)

Nous pensons justement qu'il faut plutôt voir ce que Christine écrit d'un double point de vue générique. Pour nous, ce flottement ou cette imprécision temporelle influe sur le rapport à l'Autre, et nous permet de nous éloigner à la fois d'un récit de voyage traditionnel qui se contente de décrire ce que la narratrice voit et pourrait s'avérer être des plus ethnocentriques, et d'un régime purement diariste, où le point de vue de la narratrice sur l'Autre métis pourrait manquer d'un certain recul face aux situations rencontrées. Mais à travers ce récit, la description des Métis faite par Christine est issue d'une approche quelque peu anthropologique, plus nuancée, et clairement moins ethnocentrique que d'autres récits de voyage qui ne font que décrire les gens ou les situations rencontrés à travers le prisme des valeurs de l'auteur(e). Comme le dit si bien Tzvetan Todorov dans son livre *Nous et les Autres, la réflexion française sur la diversité humaine*, l'ethnocentrisme « consiste à ériger, de manière indue, les valeurs propres à la société à laquelle j'appartiens<sup>19</sup> en valeurs universelles. » (Todorov 19). Le but de ces récits de voyage n'est pas de comprendre les

---

<sup>19</sup> Le « je » pouvant représenter ici celui/celle qui écrit.

Autres, mais de les montrer différents de ce que l'auteur et ses lecteurs connaissent d'eux. Christine n'écrit pas dans cette optique ; elle sert plutôt la cause métisse.

Notre corpus littéraire nous aidera à mettre en perspective la vision de l'Autre métis dans l'Ouest canadien d'une pionnière française d'origine aristocrate à travers un récit de voyage réaliste et intimiste. En nous basant sur l'idée que « si le roman [mais également d'autres formes d'écriture] est d'abord un fait de langage, un ensemble de formes, il n'en reçoit pas moins la marque du contexte dans lequel il a vu le jour ; [de plus,] l'époque et la personnalité du romancier [ou de l'auteur] ne peuvent manquer se refléter, d'une façon ou d'une autre, dans l'œuvre dont il est la source » (Jouve 123).

En guise d'amorce à notre analyse littéraire, nous reviendrons tour à tour sur les débuts de la colonie de Sainte-Rose-du-Lac, sur le genre du récit de voyage et sur la vie de l'auteure. Ce début d'analyse nous permettra de consacrer notre deuxième partie au récit de Christine de La Salmonière en tant que récit de voyage, en nous concentrant sur les chapitres qui précèdent son arrivée au Manitoba, ce qui nous amènera, dans une troisième partie, à aborder les grands thèmes de ce récit, où nous reviendrons de façon plus détaillée sur notre thématique principale, à savoir la vision de Christine sur les Métis de l'Ouest canadien et donc son éventuelle ouverture à l'Autre ou son éventuel repli sur elle-même, à travers le genre littéraire du journal intime auquel cette dernière fait appel pour relater ses propos.

Pour nous aider dans notre démarche, nous ferons appel à différents concepts théoriques que nous identifierons tout au long de notre analyse et qui nous aideront à mieux comprendre le rapport entre le texte que nous avons choisi et le genre littéraire auquel il appartient. Rappelons que d'un point de vue sociocritique, une « [...] œuvre n'est pas seulement un miroir de la société » (Jouve 134), car « entre l'œuvre et le réel, il y a le travail de l'écrivain », et ce, peu importe qui est cet écrivain.

## Chapitre 1 : Prémises de notre analyse

### 1. Les genres littéraires abordés dans notre analyse

#### a. Le genre du récit de voyage

De grands genres littéraires ont vu le jour ou du moins se sont développés en France au XIX<sup>e</sup> siècle. Nous avons choisi de nous attarder au genre du récit du voyage<sup>20</sup>, qui « traverse les époques en évoluant au gré de divers paramètres, l'Histoire générale, politique, culturelle ou littéraire, les catégories de voyageurs, leurs motivations, leurs objectifs » (Magri-Mourgues 1). Comme le dit si bien Sylvain Simard, « c'est au XIX<sup>e</sup> siècle, et surtout dans la seconde moitié du siècle, que les récits de voyage connaissent leur âge d'or » (Simard 94) en France, notamment avec « le début de la mode des voyages et de la curiosité pour les pays étrangers, mode et curiosité qui créent la vogue des récits de voyage et des romans d'aventures exotiques, [et qui] coïncide[nt] parfaitement avec la décennie 1850-1860 » (Simard 97), et ce, même si « les voyages demeurent relativement chers et réservés à des privilégiés » (Simard 96). C'est pourquoi beaucoup de gens ne voyageaient « qu'en imagination, d'où l'importance considérable que prennent la littérature de voyage ou les romans d'aventures exotiques » (Simard 96).

D'après Véronique Magri-Mourgues, « c'est au XIX<sup>e</sup> siècle que s'épanouit un nouveau type de voyageur [et/ou d'écrivain], l'écrivain-voyageur [...] » (Magri-Mourgues 1) ; Chateaubriand en est le prototype même (Todorov 315). D'ailleurs, ce dernier donne une définition des plus intéressantes du voyageur qui est « une espèce d'historien » ayant comme « devoir [...] de raconter fidèlement ce qu'il a vu ou ce qu'il a entendu dire ; il ne doit rien inventer ; mais aussi il ne doit rien omettre ; et quelles que soient ses opinions particulières, elles ne doivent jamais l'aveugler au point de se taire ou de dénaturer la vérité » (Chateaubriand 20). Le fait de voyager était pour lui « un objet de réflexion bien délimité », à

---

<sup>20</sup> Et surtout le récit de voyage au Canada pour notre travail.

travers la « meilleure connaissance des autres [...] pour s'améliorer soi-même » (Todorov 315).

En ce qui concerne Christine de La Salmonière, peut-être que cette dernière ne se rendait pas compte, aux moments<sup>21</sup> où elle écrivait, qu'elle pouvait être rangée dans cette catégorie d'écrivain-voyageur. Nous souhaiterions féminiser cette expression et aller jusqu'à dire « écrivaine-voyageuse », car la logique de sa démarche d'écriture, fût-elle similaire à celle de certains écrivains-voyageurs, et ses intentions étaient quelques peu différentes. Ses motifs principaux étaient avant tout la lutte contre l'isolement et l'ennui<sup>22</sup> et surtout le désir de laisser une trace de son histoire manitobaine à ses enfants, tout en communiquant avec sa mère restée au pays, à travers un échange de lettres<sup>23</sup>. Elle n'avait nullement l'intention de publier son récit, à la différence des auteurs masculins de récits de voyage issus de missions politiques et/ou économiques, qui avaient un rôle informatif. « Certaines de ces missions n'ont qu'un but de bonne entente, alors que d'autres doivent présenter des rapports pouvant aider à la solution de certains problèmes » (Simard 108). Pour ne donner que quelques exemples de ce type de voyageurs et de leurs récits de voyage découlant de ce genre de missions, qui étaient « surtout le fait de gens venus au Canada enquêter sur les possibilités d'immigration au Canada » (Simard 112), nous mentionnerons Henri Lamothe, Jean Lionnet et Gustave de Molinari. Alors que certains n'étaient que de passage (de quelques jours à quelques mois environ), Christine avait une démarche différente : celle de quelqu'un qui vient

---

<sup>21</sup> Nous avons pluralisé l'expression car nous verrons que Christine a pris des notes (journal intime) au Manitoba puis a retravaillé son récit par la suite, une fois de retour en France.

<sup>22</sup> À de nombreuses reprises, Christine fait part de son ennui et parle de son isolement et ce, dès le lendemain de son arrivée à Sainte-Rose-du-Lac. Après seulement quatre mois passés dans son nouvel environnement, des doutes surgissaient quant à sa capacité « à prendre le dessus, malgré cette vie si monotone, malgré tant de privations [...] » (Salmonière 86). Christine n'est pas un cas unique : de nombreux immigrants, encore à l'heure actuelle, font ressortir l'ennui qui émane de l'Ouest canadien.

<sup>23</sup> Nous n'avons malheureusement pas accès à toutes ces lettres. Certaines sont reproduites directement à l'intérieur du récit ; d'autres sont évoquées à de nombreuses reprises dans le récit à travers l'attente de nouvelles de France, ou de lettres de la mère de Christine accompagnées d'argent, etc. De plus, cette correspondance, certes continue, fut –semble-t-il– irrégulière, et plus ou moins espacée dans le temps, à cause des difficultés pour les services postaux d'accéder facilement et régulièrement à Sainte-Rose-du-Lac (d'après les dires de Christine).

s'établir au Canada pour toujours (et ce, même si elle resta au Manitoba seulement pendant quatre années).

Certains écrivains-voyageurs et écrivaines-voyageuses, notamment issus de grandes familles aisées ou possédant une certaine fortune, se sont déplacés au XIX<sup>e</sup> siècle par leurs propres moyens. Ils avaient pour but d'écrire sur l'endroit où ils se rendaient sous la forme d'un travail ethnographique, voire sociologique au contact de l'Autre rencontré : nous pensons notamment à Louise Bourbonnaud ou à l'écrivain Paul Saunière, pour ne mentionner qu'eux. Cependant, ce n'était pas le but premier de Christine de La Salmonière. Il faut donc prendre en compte le temps passé sur le terrain et bien évidemment le but du voyage lui-même. Nous trouvons intéressant de noter ici ce que Sylvain Simard appelle « la typologie des récits de voyage », ou plus précisément « les raisons qui ont poussé les auteurs à venir au Canada, la durée de leur séjour, [...] les informateurs qu'ils ont rencontrés » (Simard 98-99). Les voyageurs français restaient en moyenne cinquante-quatre jours au Canada. Comment interpréter ce chiffre ? D'un point de vue socio-historique, on peut penser que ce peu de temps passé au Canada n'entraînait qu'« une vision fragmentaire et incomplète de ce pays » (Simard 99) de la part de ces auteurs, du fait de la brièveté de leurs séjours au Canada. D'un point de vue littéraire, cette brièveté soulève la question de la place accordée (importante ou non) à la création artistique ou fiction dans tout récit de voyage. Simard va plus loin en disant que « d'autres récits de voyage sont dus à la plume de [...] candidats à l'immigration [qui] ont eu tout le loisir d'observer et de s'informer » sur l'endroit où ils ont immigré, « ce qui ajoute évidemment au sérieux de leurs ouvrages » (Simard 100).

#### **b. Le genre du journal intime**

On pourrait faire remonter la tradition du journal à l'époque de Marco Polo avec *Le Devisement du Monde* (1888), voire aux chroniques de bourgeois parisiens aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, avec par exemple Pierre l'Estoile et son *Journal pour le règne de Henri III* (Didier

28). L'origine du journal intime remonte sans aucun doute à la Renaissance, notamment avec Montaigne et son *Journal du voyage de Michel de Montaigne en Italie par la Suisse & l'Allemagne en 1580 & 1581*. C'est cependant en Angleterre que Samuel Pepys, « considéré, un peu arbitrairement, comme le premier auteur d'un journal » (Didier 28-29), écrit le sien de 1660 à 1669. En France, le journal de jeunesse (1857) d'Arnauld d'Andilly et *Le Journal* (1860-1861) d'Olivier Le Fèvre d'Ormesson sont à mentionner.

Le genre du journal se développe surtout suivant la tradition littéraire des récits autobiographiques au XVIII<sup>e</sup> siècle : l'exemple le plus notable est celui des *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau. Avec le romantisme, le genre du journal personnel devient de plus en plus important, car tout peut être dit avec détail, clarté et précision : tel est le cas dans le *Journal Intime* d'Henri-Frédéric Amiel, journal qu'il a tenu de 1839 à 1881 et qui compte presque 17 000 pages<sup>24</sup>. Il ne faut pas non plus oublier le travail autobiographique posthume de Chateaubriand, ses *Mémoires d'outre-tombe*, qui serviront de référence aux nombreux journaux de la vie politique aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

Cela dit, « depuis toujours, le journal se développe, à l'opposé, dans le temps du voyage : [telle] une chronique de la route [...] » (Didier 12). De plus, « le mot « journal » suppose seulement une pratique au jour le jour – avec, bien entendu, des interruptions, une régularité très variable » (Didier 8). Nous pensons notamment au journal d'André Gide, *Le voyage au Congo*, qui relate un voyage effectué par l'écrivain en Afrique-Équatoriale française de juillet 1925 à février 1926, et qui prend des allures de « carnet de route » (Didier 13). Il y a aussi le voyage intérieur pour un écrivain malade qui « aura la tendance à tenir un journal qui parfois aide à sa guérison, et en tout cas, peut avoir une valeur [si ce n'est] médicale » (Didier 13), du moins thérapeutique.

---

<sup>24</sup> Nous n'avons pas eu accès à tous les tomes de son journal intime.

« Pour intime qu'il soit, le journal relate bien souvent des rencontres, des conversations avec des amis, et parfois le « moi » de l'auteur passe au second rang » (Didier 15). L'auteur tente au maximum de relater avec exactitude les situations auxquelles il se heurte ; et le journal intime joue donc le rôle « d'enregistrement fidèle des propos d'autrui » (Didier 15). Pour désigner l'auteur d'un journal intime, Michèle Leleu, dans son livre *Les Journaux intimes* (1952), propose le néologisme « diariste ». D'ailleurs, cet anglicisme est passé dans la langue courante française ; le dictionnaire en ligne Larousse en donne une simple définition : « un diariste est l'auteur d'un journal intime »<sup>25</sup>. Christine de La Salmonière est donc elle-même une diariste, car elle tient un journal intime.

## **2. Précisions sur Christine de La Salmonière**

### **a. Origine aristocratique**

Christine de La Salmonière, née Christine de Ca(c)queray le 25 décembre 1873, est originaire du département du Maine-et-Loire au Nord de la France. Elle est issue d'une famille aristocratique qui comptait huit enfants. Son père, le vicomte Charles Louis de Ca(c)queray, est maire de leur commune et s'essaye à l'écriture avec son traité politique, *De l'alliance entre la monarchie héréditaire et le vote universel, dans l'avenir de la France* (1851). Il est également quelqu'un de très chrétien<sup>26</sup> ; d'où l'éducation très religieuse de Christine : elle sera envoyée dans « un pensionnat de Dames Dominicaines » (Salmonière 142).

Nous savons peu de choses sur la mère de Christine, Marie Joséphine de Bourgevin de Vialart de Moligny<sup>27</sup>, si ce n'est qu'elle est d'ascendance anglaise et qu'elle est née à Nice. D'ailleurs, après la mort de son mari, le vicomte de Ca(c)queray, le jour du neuvième anniversaire de Christine, elle vend le château angevin pour se retirer à Nice avec ses enfants

---

<sup>25</sup> <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/diariste/25247>

<sup>26</sup> Il a d'ailleurs écrit deux autres livres intitulés : *De L'Union Intime de la Foi Catholique et de la Foi Monarchique en France* (1850) ; ainsi que *Le Credo de Bossuet ou Exposition de la Doctrine Chrétienne* (1867).

<sup>27</sup> Voir *Annuaire de la Noblesse de France et des Maisons Souveraines de l'Europe*, Paris, 1868.

(Pénisson 160). C'est donc cette résidence niçoise qui devient le lieu de résidence de Christine. Cette dernière reçoit une très bonne éducation, et elle a la chance d'avoir des gouvernantes d'origine française ou anglaise, ainsi qu'une tante qui vit en Italie, ce qui lui permet de parler aussi bien l'italien que l'anglais. Christine est également musicienne, grâce aux leçons de piano qu'elle reçoit dès son plus jeune âge. Elle est donc l'archétype de « la jeune française [...] si fière de sa noble origine » (Salmonière 45).

### **b. Le mariage avec Joseph de La Salmonière**

Il est important de noter que Joseph de La Salmonière n'est autre que le cousin de Christine. Cette dernière tombe amoureuse de lui très jeune, et l'approbation de leur mariage n'est pas sans embûche. En effet, dès l'âge de seize ans, ils expriment une première fois à leurs parents leur désir de se marier ; cette demande est refusée (Salmonière 11). En 1891, Joseph est envoyé au Manitoba, « en Amérique, au Canada, dans une région où la civilisation n'a pas encore pénétré, parmi les Cris, les Saulteux, les Pieds-Plats », pour défricher la terre et s'y fixer « à jamais ». La mère de Christine tente de faire oublier Joseph à Christine : « Et quelle séparation ! Je resterai dans mon petit nid où l'on cherchera à m'amuser, à me distraire, pour me le faire oublier » (Salmonière 11). Mais « les mariages sont faits au Ciel » et rien ne les entrave ; et, après « quatre longues années d'absence et de combat » et de séparation, et tant de résistance » (Salmonière 13), Joseph et Christine se marient le 12 février 1894<sup>28</sup> à Nice. Elle commence dès lors sa « lune de miel », et très rapidement les deux jeunes mariés partent pour le Canada dès la fin du mois d'avril 1894, pour que Joseph reprenne « sa vie laborieuse de colon », et Christine, « contente de [son] sort » commence une vie de « petite fermière », quitte « le soleil de [sa] belle France » (Salmonière 15).

---

<sup>28</sup> Voir *Annuaire du Conseil Héraldique de France*, huitième année, Paris, 1895.

### 3. Précisions sur le récit de Christine de La Salmonière

Christine suit son époux, Joseph de La Salmonière, à Sainte-Rose-du-Lac au Manitoba. Quelques années auparavant, en 1891, Joseph avait été envoyé par sa famille au Manitoba à l'âge seulement de 19 ans. À cette époque, la province est considérée comme « une sorte de colonie de déportation » (Pénisson 16) pour les jeunes nobles français à problèmes, dont l'avenir en France n'est plus garanti en raison des réformes politiques et sociales du pays. Nous tenons également à rappeler que le frère de Christine, Frédéric de Ca(c)queray<sup>29</sup>, se trouve, lui, à Fannystelle, au Manitoba (Bernier 189). Même si elle n'évoque ce dernier que très rarement dans son récit, il est difficilement envisageable que les deux n'aient eu aucun contact pendant le séjour de Christine au Manitoba et ce, même si la distance qui sépare ces deux endroits est d'environ 250 kilomètres. De plus, à cette époque, l'importance des relations familiales ou amicales entre de futurs immigrants et des colons déjà établis était un facteur déterminant dans la décision d'un immigrant de rejoindre les membres de sa famille dans ledit lieu (Ramirez 99). Selon Yves Frenette<sup>30</sup>, cela est surtout vrai pour les immigrants canadiens-français du Québec, où les problèmes de surpopulation et de chômage, ainsi que les effets du capitalisme, entraînaient ces migrations au cours desquelles la famille servait de lien entre la région d'origine et le lieu d'accueil, à travers des réseaux de parenté. C'était l'assurance pour ces immigrants de trouver soutien et sociabilité partout où ils se rendaient, avec l'idée de demeurer « entre soi, même quand on est chez les autres ».

Le récit de Christine de La Salmonière compte trente chapitres<sup>31</sup> organisés chronologiquement sous forme de boucle. Le premier chapitre relate le mariage des époux en France et le départ pour le Canada, et le dernier le retour du couple en France, et ce, sur une

---

<sup>29</sup> Certaines sources trouvées en ligne parlent de Félix de Ca(c)queray et non de Frédéric. Dans son récit, Christine mentionne cependant le nom de Frédéric à plusieurs reprises. Voir <http://memoiresetphotos.free.fr/Articles/Kerfany/Kerfany2.html>

<sup>30</sup> Frenette, Yves. « Faire l'histoire de l'Amérique française au XIXe siècle. Sources, méthodes et problématiques » [en ligne]. 9 décembre 2013, l'École nationale des Chartes à Paris, France. <http://www.youtube.com/watch?v=aprywnyKIoI> (consulté le 10 avril 2017)

<sup>31</sup> D'après Bernard Pénisson, « l'éditeur a changé le titre initial et supprimé les titres des trente chapitres » (Pénisson 158).

période d'à peu près trois ans. Les trois premiers chapitres correspondent à un récit de voyage classique où Christine relate son voyage avant d'arriver au Manitoba. Christine y dépeint non seulement ses premiers contacts avec les Anglais et les Américains lors de la traversée par bateau et de voyages en train, mais également ses premières impressions sur le continent nord-américain avec un regard des plus ethnocentriques. La deuxième partie de son récit prend la forme d'un journal intime où elle nous parle de sa vie au quotidien à Sainte-Rose-du-Lac, où elle est isolée de tout et pratiquement de tous, comme l'étaient beaucoup de colons dans les nouvelles colonies de l'Ouest. Elle revient continuellement sur sa vision des Métis de Sainte-Rose-du-Lac, ainsi qu'à sa vie à leurs côtés. Ainsi, elle évolue personnellement à travers sa vision des Métis, qui l'aident à s'adapter, pour ne pas dire s'acculturer<sup>32</sup>. Peut-être le fait que l'éditeur ait choisi de retirer le titre de chacun des chapitres est une tentative de faire de ce récit un texte qui ressemble à un roman, ou à un récit continu, plutôt qu'à un récit de voyage ou à un journal intime. Peut-être que l'éditeur a également pensé que ces titres<sup>33</sup> n'étaient pas utiles à la lecture et à la bonne compréhension du/des message(s) que Christine de La Salmonière a voulu faire passer.

#### **4. La vie dans une colonie**

##### **a. Contexte historique et socioéconomique en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle**

Pour les immigrants français et européens, l'immigration se faisait grâce à des agents d'immigration qui recrutaient des personnes directement en France en leur faisant miroiter tout un tas de choses à propos de l'Ouest canadien<sup>34</sup>, notamment des possibilités

---

<sup>32</sup> En anthropologie culturelle, l'acculturation est "l'ensemble des phénomènes qui résultent du contact direct et continu entre des groupes d'individus de cultures différentes avec des changements subséquents dans les types culturels originaux de l'un ou des autres groupes". (Définition de l'anthropologue américain Merville Herskovits (1938)).

Pour en savoir plus : Herskovits, Merville. *Acculturation : The Study of Culture Contact*. Gloucester, MASS : Peter Smith, 1958, p. 10.

<sup>33</sup> Pour une liste complète des titres, voir l'article de Bernard Pénisson, p. 158.

<sup>34</sup> "La propagande canadienne fait miroiter les bénéfiques, réels ou imaginaires, de la "terre promise"." (Pyée 118)

d'enrichissement et de propriétés. Cela trouvait résonance auprès de certains Français issus de la noblesse, mais qui avaient peut-être perdu leur fortune, ou auprès de paysans français qui souhaitaient accéder à la propriété plus rapidement qu'en France. Le contexte socioéconomique de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en France se prêtait assez bien à cette idée de partir tenter sa chance ailleurs, et « la recherche de la propriété terrienne est [donc] une caractéristique commune à nombreux des projets migratoires vers l'étranger et les colonies »<sup>35</sup> (Pyée 24-25). De plus, l'antichléricisme républicain, qui débouche sur la séparation de l'Église et de l'État (1905), renforce également le désir de nombreux Français d'immigrer dans l'Ouest canadien, qu'ils soient Bretons, Auvergnats, Lozériens, Savoyards ou issus d'autres régions. (Pyée 4)

#### **b. Les débuts de la colonie de Sainte-Rose-du-Lac**

Avant d'aller plus loin, nous souhaiterions revenir à la communauté de Sainte-Rose-du-Lac et à son origine, qui est intimement liée aux Métis, en nous basant sur le livre<sup>36</sup> d'Anatole Théoret (1887- ?). Selon Antoine Deschambault, président de la Société Historique de Saint-Boniface à l'époque de la publication du livre d'Anatole Théoret, ce livre sur l'histoire de la communauté de Sainte-Rose-du-Lac fait partie « d'un petit nombre d'autres [histoires] du même genre parues [dans les années 1940] » et qui parlent « [d]es origines de plusieurs de nos centres [et autres paroisses franco-manitobaines] devenus des villages florissants » (Théoret 3). De plus, la station de radio CKSB<sup>37</sup>, en collaboration avec la SHSB<sup>38</sup>, a organisé<sup>39</sup> jusque dans les années 1970 une « série de causeries [...] [où] les curés

---

<sup>35</sup> Pyée, Audrey (2005). *La terre promise : migration de France vers Notre-Dame-de-Lourdes et Saint-Claude, Manitoba, 1890-1914* (Thèse de doctorat, York University). Repéré à <http://www.collectionscanada.gc.ca/obj/thesescanada/vol2/002/NR19818.PDF>

<sup>36</sup> Les vingt-cinq premiers chapitres furent prépubliés en feuilleton dans *La Liberté* entre le 10 juin et le 2 sept. 1936, sous le titre « Notes historiques sur la Paroisse de Sainte-Rose-du-Lac Manitoba ». La suite du feuilleton fut publiée dans *La Liberté et le Patriote* entre le 15 nov. 1946 et le 24 janv. 1947, sous le titre « Historique de la paroisse de Sainte-Rose-du-Lac, Man. ».

<sup>37</sup> CKSB : radio communautaire créée grâce aux dons des Francophones du Manitoba en 1946. Une campagne de souscription dans l'Est contribua aussi au financement de la station.

<sup>38</sup> SHSB : La Société Historique de Saint-Boniface, créée en 1902.

de nos paroisses [franco-manitobaines] [...] [faisaient] le récit des débuts héroïques de leurs régions » (Théoret 3).

En 1889, quelques Métis de Saint-Vital, notamment John Desmarais, Patrice Neault et Louis Ritchot, décident de s'éloigner pour faire le foin nécessaire à l'hivernage de leurs troupeaux. Après la formation de cette colonie, le premier contingent de colons français arrive au printemps 1891, en partie à cause de la réclame/propagande que faisaient les compagnies de transport ferroviaire et maritime, ainsi que le gouvernement canadien en Europe (Théoret 12). Ces colons français se disaient qu'avec 10 dollars, ils pouvaient devenir propriétaires de 160 acres de terre. « C'était une des choses les plus alléchantes pour l'ouvrier ou le petit rentier de France ou de Belgique. Pour le noble, c'était une occasion peut-être de redorer son blason » (Théoret 12). C'est précisément à cette époque qu'arrive Joseph de La Salmonière, « qui avait eu pour parrain Mgr Dupanloup » (Théoret 13), le célèbre évêque d'Orléans. Pour les premiers colons (de 1890 à 1896), l'accès à cette colonie était des plus difficiles, à cause des chemins impraticables. Pour l'anecdote, Charles de Ca(c)queray (frère de Christine), revenant d'Arden, se trouva un jour sur « ce fameux pont du Diable » qui céda et où il perdit sa belle montre en or : « le pont et la coulée étaient baptisés et devaient passer à la postérité sous ce nom peu banal ! » (Théoret 25)<sup>40</sup>.

Les débuts de Sainte-Rose-du-Lac en tant que nouvelle colonie, comme d'ailleurs beaucoup d'autres endroits au Canada (St-Onge 2004), ont pu avoir lieu non seulement grâce aux Métis, et à leurs connaissances, mais également à travers leurs relations avec les colons européens qui arrivaient avec plus ou moins de fortune. Par exemple, le vicomte d'Aubigny, ami de Joseph de La Salmonière, se rendit à Sainte-Rose-du-Lac à l'été 1893, à la demande du père de Joseph, pour lui rendre visite. Il y revint en 1894 pour s'y fixer définitivement, et

---

<sup>39</sup> Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs (CFQLMC). « Services des archives du Centre du patrimoine (Société historique de saint-Boniface) » [en ligne] <http://www.cfqlmc.org/reseau-des-archives/1238> (consulté le 10 avril 2017).

<sup>40</sup> Voir également : Frémont, Donatien. *Les Français dans l'Ouest Canadien* (3<sup>e</sup> éd.). Winnipeg : Les Éditions du Blé, 2003, p. 51.

amena avec lui toute sa fortune, qu'il fit profiter à la paroisse à travers de nombreux « dons princiers » avant d'entrer au monastère de la Trappe de Saint-Norbert, au Manitoba (Théoret 27).

### **c. Les liens sociaux au sein d'une colonie**

La famille et les amis étaient donc des moyens de faire connaître toute nouvelle colonie, dans les Prairies canadiennes, que Bruno Ramirez nomme « l'Ouest de la dernière chance » pour les agriculteurs qui y immigraient (Ramirez 62). Nous pourrions également associer cette expression « l'Ouest de la dernière chance » aux immigrants européens, et notamment français. Peu importe leur origine sociale, ces derniers partent pour l'Ouest canadien dans le but d'améliorer leur condition sociale, en travaillant la terre et/ou en devenant propriétaires de terres pour quelques sous. « À leur arrivée au Canada, certaines familles et individus [français] sont pauvres, d'autres sont aisés ; certains arrivent avec une culture paysanne, d'autres avec une culture bourgeoise » (Pyée 109).

La situation des migrants européens et celle des migrants canadiens-français sont quelque peu différentes. Pour ces derniers, non seulement « la proximité géographique et les possibilités d'emploi », mais aussi le recrutement du clergé canadien français, ainsi que « la présence de parents ou concitoyens du village d'origine », « qui facilitent l'intégration des arrivants dans leur nouveau milieu urbain et industriel », expliquent leur propre immigration. Pour les migrants français, « les flux migratoires se répartissent en trois modèles : les migrants sont soit intégrés dans des entreprises organisées de colonisation, soit dans des réseaux familiaux et de voisinage, ou il constituent des flux spontanés créés par des individus isolés » (Pyée 50). Quoiqu'il en soit, la donne pour les migrants français est peut-être encore plus personnelle, et peut-être reliée à l'idée de « l'Ouest de la nouvelle chance » ou de « l'Ouest de la seconde chance ». Dans le cas de Christine et de Joseph de La Salmonière, ne

possédant que peu d'informations sur l'arrivée de Joseph au Manitoba<sup>41</sup>, nous pensons que leur immigration se prête bien à cette idée de nouvelle ou de seconde chance et ce, même s'il y a toujours eu pour eux la possibilité de retourner en France, au cas où les difficultés deviennent insurmontables (même s'ils ne se l'avouaient pas !). Certes, cela est peut-être dû au fait que leurs familles respectives étaient issues de l'aristocratie et possédaient une certaine richesse ; mais disons que cela leur a sûrement permis une certaine liberté que la plupart d'autres immigrants européens qui se déplaçaient vers l'Ouest canadien n'avaient pas. Une certaine liberté s'offrait également aux Canadiens français car ces derniers pouvaient se déplacer plus facilement encore plus loin ou plus au Sud (aux États-Unis)<sup>42</sup>, si jamais l'aventure dans l'Ouest canadien ne leur convenait pas. De plus, Monseigneur Taché « se montra très vigilant dans les efforts qu'il fit pour promouvoir l'essor de la colonisation francophone » (Painchaud 48) dans l'Ouest canadien. Pour lui, il était « indispensable que le Manitoba n'accueille que les colons de la catégorie qui convienne » (Painchaud 48), à savoir celle « des hommes et des pères de famille dont les antécédents, l'esprit et l'éducation offrent des garanties solides à l'œuvre d'organisation sociale »<sup>43</sup>, riches de principes et de discipline morale. Ce système de colonisation « par en haut » avait été instauré par Monseigneur Provencher afin d'évangéliser les Métis et autres Amérindiens dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (Papen-Marchand 137), « et c'est ainsi qu'un bon nombre de jeunes représentants de vieilles familles [aristocratiques françaises] prirent joyeusement la route de l'Ouest canadien » (Frémont 10).

---

<sup>41</sup> Pénisson, Bernard. « Deux aventurières françaises au Canada : Louise d'Hellencourt et Christine de La Salmonière », Conférence du 14 juin 2016, [en ligne], consulté le 20 août 2016. URL : <https://www.institut-jacquescartier.fr/2016/09/deux-aventurieres-francaises-au-manitoba-louise-eugenie-dhellencourt-et-christine-de-la-salmoniere-bernard-penisson/>

Joseph était déjà présent au Manitoba en 1891, et semble y avoir été envoyé pour « séparer à tout jamais les deux amoureux [Joseph et Christine] », car ces derniers voulaient se marier. Étant cousins germains de par leurs mères, ces dernières refusèrent catégoriquement le mariage et Joseph fut envoyé au Manitoba, qui pour « les Français de l'époque [...] est une nouvelle Sibérie ».

<sup>42</sup> Nous tenons à nuancer nos propos car il y a quand même eu un rapatriement de Franco-Américains au Québec ou dans l'Ouest canadien. Robert Painchaud revient longuement à ces « rapatriés » dans le chapitre 2 de son livre, *Un rêve français dans le peuplement de la Prairie*, notamment de la page 51 à la page 84.

<sup>43</sup> *Le Métis*, 15 juin 1871.

## **Chapitre 2 : La vision ethnocentrique de Christine de La Salmonière**

### **1. Récit de voyage traditionnel et ethnocentrique**

#### **a. Avant son arrivée à Sainte-Rose-du-Lac**

Les trois premiers chapitres du récit de Christine prennent la forme littéraire du récit de voyage traditionnel, où Christine parle de son voyage avant son arrivée au Manitoba. Les chapitres 1 à 3 parlent du mariage de Christine et de Joseph, et également de leur voyage pour se rendre à Sainte-Rose-du-Lac. Outre l'anecdote selon laquelle Christine et Joseph s'aimaient depuis leur plus tendre enfance<sup>44</sup>, comme nous l'avons mentionné plus haut, Joseph est envoyé au Canada « dans une région où la civilisation n'a pas encore pénétré, parmi les Cris, les Saulteux, les Pieds-Plats » (Salmonière 12). En nommant toutes ces tribus, Christine possède une certaine connaissance du Canada. A-t-elle écrit ou retravaillé son texte après coup ? C'est-à-dire une fois revenue en France ? Sinon, a-t-elle écrit ces lignes avant de partir ? Les deux hypothèses sont défendables, mais étant issue d'un milieu aisé et ayant reçu une bonne éducation, elle a dû sûrement entendre parler de livres ou de romans portant sur les États-Unis et/ou le Canada à cette époque. Selon Sylvain Simard, le Canada est présent chez de nombreux auteurs importants, entre autres<sup>45</sup> le comte Arthur de Gobineau (1816-1882), auteur de *Voyage à Terre-Neuve* (1861) ou encore l'incontournable Henri-Émile Chevalier (1828-1879)<sup>46</sup>, qui « est sans doute l'auteur qui a connu le plus de succès [...] en situant l'action de ses romans au Canada » et en « mêlant sa connaissance du Canada à un exotisme racoleur », et qui « a forgé la première image du Canada pour plusieurs générations de Français » (Simard 206). Il existe aussi des traductions en français de l'auteur américain de romans d'aventures destinés à la jeunesse, James Fenimore Cooper (1789-1851), qui utilise le

---

<sup>44</sup> Ils sont cousins germains.

<sup>45</sup> Voir le chapitre 3 de Sylvain Simard pour une liste d'auteurs plus exhaustive.

<sup>46</sup> Voir la collection « Les drames de l'Amérique du Nord » de cet auteur.

cadre de l'Ouest pour la trame de ses récits. Il ne faut pas non plus oublier Jules Verne (1828-1905) et son roman historique *Famille-sans-nom* (1888-1889), qui a pour cadre la rébellion de 1837-1838, ainsi que les traductions du poème *Évangéline* de H. W. Longfellow (1807-1882) (Thériault 2013).

Christine reconnaît que l'ouest du Canada est certes un pays vierge de toute civilisation, mais elle reconnaît également que c'est le pays des Indigènes. Selon elle, Joseph se trouvait donc « au milieu des Sauvages » (Salmonière 12), car il y passa quatre années avant que Christine ne le rejoigne en tant que « colon » (Salmonière 13). Elle utilise le terme « Sauvages » qui est le terme utilisé à cette époque pour parler des Indigènes<sup>47</sup>. Certes, elle emploie l'expression de l'époque, mais cela ne veut pas pour autant dire qu'elle appréciait ces derniers, bien au contraire. Son discours rejoint celui tenu par d'autres voyageurs, et notamment le célèbre géographe Onésime Reclus (1837-1916), qui, dans son livre *France, Algérie et colonies*, prône la grandeur de la France à travers la présence de la langue française sur le plan international et tient donc un discours pro-colonial et ethnocentrique. « Notre langue est même officielle, à côté de l'anglais, dans la jeune province de Manitoba, autour de Saint-Boniface et de Winnipeg, villes qui regardent le confluent de l'Assiniboine et de la Rivière-Rouge du Nord. Elle est aussi répandue chez les Métis, les sauvages et les colons canadiens de plus en plus nombreux [...] » (Reclus 420).

Le voyage de Christine en direction du Manitoba commence sur le bateau « *La Touraine*<sup>48</sup> » avec son frère Charles et avec Joseph. En effet, Charles se joint à l'aventure, du moins, au début, pour soutenir sa sœur Christine, et accompagne les jeunes mariés. Ils traversent donc l'océan en bateau et doivent faire face à plusieurs « épreuves » durant cette traversée, comme celle due au tangage du bateau qui rend malade « un English » (Salmonière 17) comme elle dit.

---

<sup>47</sup> L'éditeur revient sur ce terme dans une note au bas de la page 12 : « L'auteur utilise le nom que l'on donnait au XIX<sup>e</sup> siècle aux Autochtones du Canada, sans aucune valeur péjorative. »

<sup>48</sup> L'orthographe correcte est *La Touraine*.

D'ailleurs, Christine a du mal à accepter l'idée de « s'expatrier [qui est] un mot affreux pour une femme française » (Salmonière 18). On peut penser qu'elle fait preuve de fermeture d'esprit quant à l'expatriation de son couple hors de France. Même si elle quitte la France par amour pour Joseph, elle ne peut s'empêcher de réagir, « surtout lorsqu'il s'agit d'échanger une vie de luxe et de bien-être, une vie de mille douceurs pour une vie de colon dans un pays tel que le Canada ? [...] À des lieues et des lieues de toute civilisation ? Dans une contrée où il n'y a ni société, ni médecin, ni nourriture convenable ? » (Salmonière 18). Christine présente une image des plus négatives du Canada, qui part, au premier abord, d'une vision assez restreinte d'aristocrate française, voire de personne ethnocentrique qui « nie l'humanité de l'autre », ou qui « nie les cultures « autres » » (Suaudeau 1). Cependant, la volonté de Christine d'être une bonne épouse reprend le dessus : « L'Amérique ne [l']effrayait pas plus qu'un coin éloigné de la vieille Bretagne » (Salmonière 18).

Une fois arrivés à New York, Christine, Joseph et Charles descendent à l'hôtel de Paris, et là tout lui rappelle qu'elle est « loin du cher pays de France » (Salmonière 20). La description qu'elle fait de cet hôtel est très révélatrice de son état d'esprit du moment : « Ces fenêtres à guillotine, sans rideaux, sans persiennes, avec un simple store à ressort en papier peint, me le prouvent suffisamment. Et ce lit sans sommier avec ce si long oreiller tout aplati et ces draps si courts et ces couvertures si étroites qui laissent voir les bords du matelas ? [...] » (20) Cette description peut paraître anodine, mais elle reflète bien sa vision des choses qui l'entourent ; elle rejette ce à quoi elle n'est pas habituée.

Quand elle découvre les rues de New York pour la première fois, elle n'est pas très impressionnée ; ou plutôt, elle l'est, mais de manière négative : « Je la [New York] trouve horriblement laide. Les rues sont mal entretenues, des trous à chaque pas pour vous luxer les pieds...Et le chemin de fer aérien ? Une véritable horreur. [...] » (Salmonière 21). Encore une fois, et ce même si ce n'est pas explicitement mentionné, on voit bien que Christine critique

tout ce qu'elle voit d'un œil de femme française, fraîchement débarquée, qui juge ce qu'elle voit par rapport à ce qu'elle a toujours connu. Quand elle rencontre l'Autre yankee, elle ne le trouve « pas poli du tout » (21) ; elle sous-entend que ce dernier n'est pas poli comme le serait le Français. Le reste de la population, surtout les dames et leurs toilettes criardes sans goût, n'échappe pas à son regard ethnocentrique (22). Elle remarque que la façon de dire « yes » n'est pas celle qu'elle connaît : « Je remarque que *yes* se prononce *gnyaaa* avec un *a* très prolongé et nasillard au possible » (22). Ce commentaire « nasillard au possible » montre bien que Christine porte un jugement de valeurs sur cette façon de dire « oui » en anglais. Sûrement était-elle habituée à l'anglais parlé en Grande-Bretagne ? Elle finit même ce premier chapitre sur un ton moqueur en disant « yes... gnyaaa » (22).

Au cours de ses voyages en bateau puis en train, Christine voit ses repères de jeune fille française de bonne famille ébranlés<sup>49</sup>. À son arrivée au Canada, la réalité de ce pays s'offre à elle et elle commence à se rendre compte que le vocabulaire canadien-français n'est pas identique à celui qu'elle connaît : « Le terme *train* n'est pas usité ici : on dit *char* en français, et *cars* en anglais, ou tout simplement le C.P.R (Canadian Pacific Railway) tout comme nous disons en France le P.L.M. » (30). Au tout début de son aventure canadienne, elle voit le monde canadien à travers un prisme culturel français ; cela est très commun, car elle vient juste d'arriver au Canada et ne s'est donc pas encore adaptée ou acculturée. Elle parle de « la nourriture étrange de ce pays [qui lui] soulève le cœur » (30). Une fois arrivée à Winnipeg, elle décrira même le français parlé au Canada comme étant un « affreux français canadien où toutes les terminaisons en *ais*, *ait*, se prononcent *â* » (34-35). Son point de vue sur le français canadien est définitivement celui d'une Française fraîchement arrivée, qui ne connaît pas encore la société dans laquelle elle se trouve.

---

<sup>49</sup> Nous ne pouvons pas utiliser le mot «chamboulés » ici, car Christine, qui était issue d'une famille aristocrate française ayant des ramifications en Angleterre et en Italie, avait déjà été exposée à d'autres cultures, d'autres langues, etc.

C'est justement lors de ce voyage en train que Christine entrevoit par la fenêtre de son wagon pour la première fois des Métis. « [C]es colons qu'[elle] aperçoi[t] ont la barbe hirsute, le teint bronzé, un aspect demi-sauvage et des vêtements très grossiers » (Salmonière 31). Ils lui « font presque peur » (31). Les Métis sont décrits ici comme des colons, mais des colons au teint bronzé et non clair comme celui des colons européens. Elle distingue les Métis des Européens non seulement par leur tenue vestimentaire, mais surtout par leur couleur de peau. Cependant, ce sont quand même des colons ! Quoiqu'il en soit, elle les juge encore et toujours d'un œil d'aristocrate française, habituée à la richesse, notamment par rapport à ce qu'ils portent – une remarque que ne ferait sûrement pas un Français d'origine plus modeste, qui ne s'attarderait plutôt qu'à leur aspect « demi-sauvage ». Elle n'emploie pas encore le mot « Métis », mais ce terme de « demi-sauvage » en dit long non seulement sur son incertitude envers ces derniers d'un point de vue racial, mais également sur le regard qu'elle porte sur eux.

L'arrivée à Winnipeg ne se fait pas sans peine, et Christine ne peut s'empêcher de s'exclamer : « Quelle ville dégoûtante ! » (Salmonière 33), ce qui n'est pas sans rappeler la description de Winnipeg faite par Jean Lionnet (1872-1910) dans *Chez les Français du Canada* (1910), où « pour admirer Winnipeg, il faut se placer à un autre point de vue que le point de vue esthétique » (Lionnet 164). Après ce long voyage si pénible, et l'arrivée dans cette ville qu'elle trouve laide, elle ne peut que penser à « la France ! la France !!! [sa] bien-aimée » en s'écriant : « Comme je me sens isolée et perdue loin de toi » (Salmonière 34). C'est à ce moment précis qu'apparaissent le thème de l'isolement physique au Canada si présent dans ce récit, et également celui de l'isolement social et/ou familial dont Christine se plaint très souvent.

À leur arrivée à Winnipeg, Christine, Joseph et Charles sont perçus par la population locale « comme des bêtes curieuses » (Salmonière 36). Christine passe pour « une femme du

monde » (36) quelque peu supérieure aux habitants et « même [aux] jeunes gens des meilleurs familles de France » qui sont déjà passés par Winnipeg. Il semblerait que ce soit les habitants de Winnipeg eux-mêmes qui n'avaient de cesse de lui répéter « que le genre de vie de ce pays ne convient qu'aux laboureurs de profession, qu'aux casseurs de pierres, qu'aux terrassiers et aux paysans, mais point du tout à une femme du monde comme [elle], frêle et délicate » (36-37). Elle ne réfute pas l'appellation « femme du monde », bien au contraire. Le frère de Christine, Frédéric de Ca(c)queray, établi sept ans plus tôt à Fannystelle, a confirmé à cette dernière qu'elle arrivait « dans un pays de chien » où elle n'arriverait jamais à s'habituer (Salmonière 37). Il est intéressant de voir que la première impression sur Winnipeg de Lionnet est quasi-identique à celle de Christine, et ce, même s'il s'est écoulé près de dix ans entre l'arrivée de Christine et celle de Lionnet au Manitoba.

La dernière partie du voyage qui mène Christine, Joseph et Charles de Winnipeg à Sainte-Rose-du-Lac, en passant par Arden et Portage-la-Prairie, n'est pas des plus simples. Encore une fois, Christine est « la curiosité de tout le monde qui [la] considère comme le type accompli du *vieux pays* » (Salmonière 38) ; et ce, même si sa façon de bien parler anglais étonne. En effet, déjà à cette époque, les Français avaient la mauvaise réputation de ne pas bien parler anglais. Jean Lionnet remarque qu'à Winnipeg, les Français sont répartis de l'autre côté de la Rivière-Rouge, à « ce Saint-Boniface [qui] attire irrésistiblement les Français qui arrivent, [car] ils y peuvent parler leur langue » et que « le danger est qu'ils s'y acoquent, [...] et surtout qu'ils n'y apprennent pas l'anglais [...] » (Lionnet 174-175).

Christine n'hésite pas à relater des événements qui font d'elle l'archétype de la femme française (ou européenne), donc différente des Manitobains. « On admire beaucoup mes mains blanches et mignonnes et on me demande sérieusement s'il en est ainsi pour toutes les Françaises » écrit-elle (Salmonière 38-39). On lui demande même de montrer son pied, car rappelons-le, à cette époque, un critère de beauté et de noblesse était d'avoir un petit pied. Cet

épisode comique remonte à une époque où, d'une part, très peu de Françaises allaient s'installer dans l'Ouest canadien et, d'autre part, toutes sortes de clichés caractérisaient la femme blanche aristocrate par excellence : les mains blanches, le petit pied. Christine se présente comme une sorte de petite princesse venue se perdre au milieu de petites gens et qui suscite à la fois l'admiration et la curiosité des gens qui la rencontrent ; on vient même la voir exprès. Elle est étrangère : c'est une bête de foire ; elle est certes différente des autres, mais elle est surtout au-dessus d'eux d'un point de vue social. Elle représente la richesse, la beauté, l'aristocratie. Elle livre ici un message des plus ethnocentriques, assez caractéristique des récits de voyage où le voyageur/la voyageuse voit ce qui l'entoure à travers le prisme de ses propres valeurs culturelles et se positionne d'une manière supérieure auprès des personnes rencontrées. Quant à Lionnet, par exemple, ce dernier n'hésite pas à dénigrer Winnipeg de manière générale, et à n'apprécier que « Saint-Boniface, asile français » (Lionnet 189), simplement parce que c'est un environnement français qu'il connaît et dans lequel il se reconnaît. Cela devient une réelle prise de position politique en faveur du fait français. Saint-Boniface ne le surprend pas (positivement ou négativement).

Le voyage de Nice à Winnipeg condense bon nombre des émotions que Christine va ressentir tout au long de son séjour au Manitoba, à savoir la solitude, l'ennui, la nostalgie, la tristesse et la peur liés au froid, à l'isolement, à une faible présence humaine, aux différences culturelles et sociales. Son récit est une prémisse à son aventure manitobaine. Christine se positionne et agit d'un point de vue ethnocentrique en jugeant les choses et les personnes par rapport à un système de valeurs qui est propre à une personne issue d'un milieu aisé, et qui lui a été inculqué depuis sa plus tendre enfance. Nous verrons cependant que dans la partie de son récit qui prend la forme d'un journal intime, Christine apprendra justement à apprivoiser progressivement ces différences culturelles tout au long de son séjour au Manitoba.

**b. Christine, la « voyageuse culturelle », bien installée à Sainte-Rose-du-Lac**

Dans tout récit de voyage traditionnel, se trouve une description des lieux, des références à l'histoire et la géographie du pays visité, ainsi qu'une description superficielle<sup>50</sup> des personnes rencontrées. Les chapitres 12 à 14 relèvent principalement du genre de la littérature de voyage où le voyageur décrit ce qu'il voit et tente de renseigner son lectorat sur l'endroit où il se trouve. Christine parle de la géographie du Canada, de l'histoire du Canada et des peuples du Canada.

Au tout début du chapitre 12, Christine s'adresse directement au lecteur en disant qu'« avant de continuer ce récit, [elle] croi[t] utile de faire une petite halte pour donner au lecteur qui ne connaîtrait pas le pays, où il a bien voulu [la] suivre, quelques renseignements sur son organisation, ses habitants, ses us et coutumes » (Salmonière 147). Elle se présente comme une passeuse de connaissances sur le Canada, à la limite de l'historienne et/ou de la scientifique. Comme le dit François-René de Chateaubriand (1768-1848), le « voyageur est une espèce d'historien [...] » (Chateaubriand 20).

Quand elle présente le Canada, Christine se base sur le discours collectif de l'époque sur ce pays : « Le Canada est une colonie française qui nous fut ravie par l'Angleterre, en 1763 » (Salmonière 147). Elle répète le discours colonial de l'époque qui décrit le Canada comme une ancienne colonie de la France ravie par l'ennemi de toujours (l'Angleterre). D'ailleurs, au chapitre 14, elle revient une nouvelle fois à l'histoire du Canada et relate le fait que « les Français furent les premiers conquérants du Canada » ; elle remonte même jusqu'à l'époque de Jacques Cartier et parle du Cardinal Richelieu qui « fit transporter quatre mille colons français [qui] sont les ancêtres de nos Canadiens, [et qui] firent souche avec les filles indiennes et donnèrent ainsi naissance à la puissante race des Métis » (Salmonière 169). Elle

---

<sup>50</sup> Par « superficielle », nous voulons dire au premier abord, avec une vision ethnocentrique du voyageur/de la voyageuse qui ne fait que passer, ou qui est de passage pour une période donnée.

décrit les Canadiens (français) et dit d'eux qu'ils sont restés fidèles à « leur ancienne mère patrie », ce qui leur donne le droit de revendiquer « leur essence française » (Salmonière 170). Ses remarques rejoignent le discours colonial de l'époque, où le pouvoir et la renommée de la France (il en va de même pour d'autres puissances européennes) permettaient à la France de briller à l'échelle internationale. C'est notamment ce que prônait Onésime Reclus, célèbre géographe français, dans son livre *France, Algérie et Colonies* (1886), où il s'efforçait de dénombrer les populations parlant la langue de Molière autour du monde.

Quand Christine décrit le climat du Manitoba, elle insiste sur l'hiver qui est « rude pour les Français mais aussi pour les Canadiens » (Salmonière 150). Elle donne une image de cette saison susceptible de plaire à un lectorat français, car « l'hiver, n'est-il pas au Canada la saison de l'animation et de la vie ? En effet, c'est l'époque des visites en traîneaux ; [...] » (150) –autant d'images et de clichés qui invitent le lecteur à un voyage imaginaire. À travers ces descriptions, Christine joue pleinement le rôle de voyageuse pour un lectorat resté en France, en tentant de présenter en détail le Canada, le Manitoba et les peuples qui y vivent.

De plus, on apprend que déjà à cette époque, la question linguistique était mise en avant : « Le français et l'anglais sont les deux langues officielles » (Salmonière 148). Elle passe ensuite en revue Sainte-Rose-du-Lac et le Manitoba, et explique qu'avant *la Loi de 1870 sur le Manitoba* (en anglais : *The Manitoba Act of 1870*), le Manitoba était habité « par les Indiens et les Métis, formant une population totale de 10 000 âmes, dont un millier à peine de race blanche » (Salmonière 149). Elle passe sous silence l'histoire et le rôle de Louis Riel qui, rappelons-le, furent cruciaux dans la formation de la province que l'on connaît aujourd'hui.

En revenant à l'égalité au Canada, Christine fait remarquer que « les distinctions de classes n'existent presque pas » (Salmonière 152) ; par la même occasion, elle parle de la différence entre le français parlé en France et celui parlé au Manitoba. Elle relate l'anecdote

d'un « vieux Sauvage » qui l'accoste en la tutoyant et en lui demandant comment va son vieux<sup>51</sup>. Elle fut « tout ahurie de cette jolie expression » (Salmonière 152). En parlant de l'attribution des terres, de leur défrichement et des constructions faites dessus, Christine explique ce qu'est la vie de colon et les différentes étapes de son installation sur sa terre. Encore une fois, Christine joue le rôle d'informatrice pour son lectorat resté en France, soit le rôle typique d'un écrivain-voyageur au XIX<sup>e</sup> siècle.

### c. **Christine et sa vision ethnocentrique de l'Autre sauvage**

C'est principalement au chapitre 14 que Christine présente « les Indiens ou les Sauvages » comme « les plus anciens habitants du Canada » (Salmonière 172). Elle fait une présentation de cet Autre Sauvage comme le ferait tout voyageur ou toute voyageuse dans un récit de voyage perpétuant une tradition et une vision coloniales du Sauvage. Elle nous présente diverses tribus ; mais ce qui est des plus intéressants est le discours qu'elle tient sur l'évangélisation de certains Indigènes « qui ont embrassé le christianisme » (Salmonière 172) et surtout sur leur sédentarisation ; cela reflète parfaitement l'attitude que la société avait à leur égard à cette époque. La représentation de l'Autre indigène passe donc par celle du « Sauvage » qui est « voleur, menteur, hypocrite, et fanatique », souvent présenté comme « un enfant » et qui est « retardé » ou « primitif », souvent « comique » ou « grotesque » (Rajotte 153). En revanche, son hospitalité est appréciée, et sa liberté enviée.

Christine met également en parallèle leurs croyances indigènes, et notamment celle « [du] bon ou [du] mauvais Manitou » (Salmonière 174), et elle agit comme agirait une femme ethnocentrique. Elle conclut qu'il faut se méfier des Sauvages et surtout de leurs croyances et autres superstitions, qui sont issues de la « diablerie » (Salmonière 176). Elle n'essaye pas de les comprendre ; elle en a peur. Par contre, elle agit de la meilleure des façons avec eux, pour ne pas attirer leur courroux. Elle raconte l'anecdote de cette jeune Métisse qui

---

<sup>51</sup> Ici : Monsieur, mari.

avait eu le malheur de rire au moment où un Indigène est entré dans la maison. Ce dernier crut qu'elle se moquait de lui et il lui jeta un sort, que personne ne put lui enlever. Une fois de plus, Christine met en avant sa peur du Sauvage, et la possible méchanceté de ce dernier, par opposition à la gentillesse métisse.

Le regard de Christine sur les Sauvages s'inscrit donc dans la lignée des discours sur ces derniers à la même époque. Elle dénigre les Indiens, notamment en ce qui concerne leur propreté. Elle utilise d'ailleurs des mots assez durs pour les décrire : « Les Sauvages, par exemple, l'emportent sur tous en fait de saleté. Ils ne peuvent supporter sur eux l'absence de la vermine » (Salmonière 292). Même si elle tente de ne pas se fâcher avec eux, elle ne les aime pas ni ne les respecte.

Christine, qui a reçu une éducation des plus riches et strictes, a forcément dû être exposée, à travers ses lectures, aux images et autres représentations de l'Indien qui circulaient à cette époque. De plus, il semblerait que Christine ait assisté ou du moins qu'elle était au courant de ce qui se déroulait lors des grandes expositions universelles du XIX<sup>e</sup> siècle. « N'allez pas croire qu'ils se promènent avec des plumes ou des oripeaux, comme des pseudo-sauvages qu'on montre dans les foires [...] » (Salmonière 292). Elle savait que chaque nation venait exposer sa culture, ses richesses et autres technologies afin de démontrer sa puissance sur le plan international. D'ailleurs, le Canada participe à ces événements dès l'Exposition universelle de 1855 à Paris (Cooper-Richet 63-74)<sup>52</sup>, ce qui expliquerait la référence précédente. Quoiqu'il en soit, « [...] c'est alors par millions que les Français, de 1877 au début des années 30, vont à la rencontre de l'Autre. Un « autre » mis en scène et en cage. [...] [Cela] constitue, pour la majorité des métropolitains, le premier contact avec l'altérité. [...] » (Bancel-Blanchard-Lemaire 1).

---

<sup>52</sup> De plus, Christine a peut-être assisté à l'Exposition universelle de 1889 à Paris, et peut-être s'est-elle trouvée en présence de « Sauvages », ce qui pourrait éventuellement expliquer la précédente citation de Christine.

#### **d. Christine et sa vision ethnocentrique de l'Autre anglophone**

L'Autre anglophone est différent des Français, des Canadiens français et des Métis. Pour Christine, l'Autre anglophone se résume à deux groupes : les Canadiens anglais et les Américains. Selon elle, « tout le monde sait combien les Yankees sont grossiers vis-à-vis des femmes. [...] Oui, les femmes sont traitées par les Yankees avec un sans-gêne qui révolte la politesse française » (Salmonière 86). Le simple fait de ne pas être d'ascendance française, donc de ne pas faire partie du même groupe ethnique qu'elle, catalogue les Américains au rang de goujats avec les femmes.

D'ailleurs, elle utilise l'expression « Yankees », qui désigne tout citoyen américain, et parfois, plus précisément, des citoyens américains de la Nouvelle-Angleterre. En règle générale, quand elle est employée à l'intérieur des États-Unis par les Américains eux-mêmes, l'expression n'est pas péjorative. Par contre, quand elle est utilisée par des personnes qui ne sont pas américaines, elle revêt très souvent une connotation familière et péjorative. Dans son *Dictionnaire général de la politique* (1874), Maurice Block voyait le « Yankee » comme une personne qui a « beaucoup de vigueur dans le caractère » avec « une forte dose d'égoïsme et un penchant non moins grand pour la ruse et la tromperie » (Block 1129). Il en conclut que « tel est à peu près comment on analyse en Europe le type du Yankee » (Block 1129). Christine étant française, il n'est donc pas anodin qu'elle utilise ce terme et qu'elle l'emploie dans un sens péjoratif.

De plus, lorsque Christine utilise l'expression « tout le monde sait », elle le fait avec un point de vue des plus ethnocentriques. Non seulement sa vision de femme française prévaut et l'aide à juger les autres et les choses qui l'entourent, mais elle lui permet également de se cacher derrière une expression généraliste montrant qu'apparemment en Europe, tout le monde voit la société nord-américaine (et surtout canadienne dans laquelle elle se trouve)

d'une certaine façon. Pour elle, « les Canadiens anglais, à part de très rares exceptions, c'est kif-kif avec leurs congénères [américains] » (Salmonière 86).

#### e. **Christine et sa vision ethnocentrique de la société canadienne**

En réponse à la première lettre de sa mère, Christine compare la société française à la société canadienne, et dit qu' « ici<sup>53</sup>, on ne parle qu'argent » (Salmonière 65). Pour « l'Américain », « *time is money*<sup>54</sup> » et tout « objet n'a de valeur que selon son prix ». Christine est choquée : « Quand les habitants viennent chez moi, ils s'extasient devant mes bibelots ; mais soudain : *It costed you how much ?* » (Salmonière 65). Elle a une forte prise de conscience envers la société canadienne, qui n'a rien à voir avec celle qu'elle a toujours connue. « Mais la société me direz-vous ? De société. Pas l'ombre, poursuit-elle » (Salmonière 66). Elle porte ici un vrai jugement de valeurs sur la société canadienne.

L'étendue de ce nouveau pays, et la nature qui le compose, impressionnent cependant Christine qui « prête l'oreille à ce grand silence de la nature qui [l]'environne » (Salmonière 50). C'est une chose assez commune de la part de nouveaux arrivants au Canada, encore à l'heure actuelle, qui parlent souvent de l'espace ou de l'immensité du territoire, ainsi que de l'isolement et de l'ennui directement liés à cette immensité. Christine éprouve un grand désarroi face à cette maison et à cette nature, qui « est aussi triste que [son] âme » (Salmonière 51).

Le séjour de Charles de Ca(c)queray, le frère de Christine, n'est que temporaire. Il n'hésite pas à être très dur dans ses propos sur le Canada et « dit sans cesse qu'il faut être des crève-faim pour se fixer en pareil lieu » (Salmonière 58). Encore une fois, la vision de Charles du Manitoba est peut-être extrême, mais elle n'est pas incompréhensible pour quelqu'un habitué au luxe en France.

---

<sup>53</sup> En Amérique.

<sup>54</sup> Le temps, c'est de l'argent.

## **2. Transition : journal intime à caractère « pseudo-ethnocentrique »**

### **a. La pratique diariste : étape de transformation pour Christine**

Une fois installée au Manitoba, Christine entame une pratique de diariste, où les choses qu'elle décrit plus au moins au jour le jour ont tendance à se répéter. C'est « la monotonie et l'infinie variété de la vie elle-même » qui prend le dessus, car « les diaristes se répètent » (Didier 11). Christine n'échappe pas à la règle. Cependant, si certains problèmes et autres situations restent identiques ou similaires, les réactions et les pensées de Christine évoluent bien au fil du temps passé au Manitoba.

Comme un journal de prison, le récit de Christine serait presque lui-aussi né « d'une situation carcérale » (Didier 12), du fait de l'isolement physique et mental de l'auteure à Sainte-Rose-du-Lac ; mais son récit est bel et bien un journal intime où se ressentent « aussi bien la trace de la quotidienneté qu'une certaine immédiateté de la sensation » (Didier 12). Une fois son installation à Sainte-Rose-du-Lac terminée, un changement d'attitude vis-à-vis du monde qui l'entoure se fait sentir. Ce changement n'est pas radical mais bel et bien progressif.

Le récit de Christine emprunte les caractéristiques du journal intime lorsqu'elle vit au Manitoba, ce qui lui offre une certaine forme de liberté en terme d'écriture : elle « est libre de tout dire, selon la forme et le rythme qui lui conviennent » (Didier 8). Christine, qui ne souhaitait pas publier son travail mais plutôt en laisser une trace à ses descendants, et surtout lutter contre l'ennui et l'isolement au Manitoba, n'avait pour règle que celle de la périodicité (certes forcée par sa situation). De toute façon, « la périodicité est pourtant la seule loi ressentie comme telle par l'auteur [d'un journal intime] » (Didier 8).

Définir le récit de Christine uniquement comme un journal intime est difficile. En effet, un journal intime « diffère essentiellement de l'autobiographie et des mémoires qui sont écrits après l'évènement – et souvent très longtemps après – [...] » (Didier 9). Dans le cas de

Christine, nous possédons très peu d'informations sur l'écriture de son récit, mais il est certain qu'elle en a écrit une partie durant son séjour au Manitoba et qu'elle l'a retravaillé par la suite, une fois de retour en France. Quoiqu'il en soit, il y a bien eu une pratique diariste durant son séjour au Manitoba, et c'est ce à quoi nous souhaitons nous rattacher pour définir son récit comme un journal intime.

De plus, comme nous l'avons dit plus haut, le récit de Christine démontre bien que « le journal qui pourrait sembler le refuge de l'individu et le lieu privilégié du secret est, en fait un genre fort ouvert à la présence d'autrui » (Didier 24). Christine revient sans cesse à cet Autre (métis mais pas seulement) : « L'autre est d'abord le sujet de beaucoup de pages » et « très vite [l'] analyse [du diariste<sup>55</sup>] devient celle de ses rapports avec autrui. [...] Mais plus que la présence d'autrui comme sujet, est importante celle d'autrui comme regard » (Didier 24). Le concept de l'altérité ressort en permanence, non seulement des nombreuses descriptions des Métis, mais également de celles d'autres groupes ethniques. Ceci se traduit non seulement par l'évolution de son point de vue de diariste sur cet autre, mais également par l'évolution de sa perception de soi. Le regard de Christine sur le monde qui l'entoure évolue, passant de la vision d'une femme ethnocentrique à celle d'une femme ouverte aux autres : Christine change et s'adapte ; elle est en train de s'acculturer.

La forme littéraire du journal intime est une forme d'écriture qui se tourne vers l'Autre, qui n'est pas simplement orientée vers soi et qui ne revêt donc pas un caractère purement ethnocentrique. Pourtant, dans le récit de Christine, on peut apercevoir ce que nous nommerons des « reliquats ethnocentriques » et ce, même une fois la pratique diariste commencée. À travers la description des lieux qu'elle découvre et de sa vie au quotidien, Christine porte un regard des plus ethnocentriques sur sa nouvelle vie au Canada au tout début de son installation à Sainte-Rose-du-Lac. Elle parle d'ailleurs souvent des mêmes choses. Elle

---

<sup>55</sup> Ici, Christine

passé progressivement à une deuxième phase d'adaptation/acculturation (après celle de la découverte) : celle du manque du pays. Cette deuxième phase d'adaptation la pousse à éprouver de la nostalgie, qui fait ressortir de nombreux jugements de valeur sur la société canadienne. La forme du journal intime se prête bien à cette intimité ou à ce genre de confidences, qui normalement relèvent plutôt du récit de voyage à destination d'autrui/d'un lectorat (à la différence du journal intime, qui est destiné à soi-même à l'origine).

## **Chapitre 3 : L'ouverture de Christine sur l'Autre (métis en particulier) à travers son journal intime**

Pour nous, le récit de Christine est une forme narrative hybride oscillant entre un récit de voyage et un journal intime. Elle fait preuve d'une certaine originalité par rapport aux nombreux voyageurs et voyageuses qui se contentaient de décrire superficiellement la société ou les gens qu'ils rencontraient en fonction du but précis (politique, économique, géographique, etc.) de leur voyage. C'est cette hybridité (ou cette tension) littéraire au sein du récit de Christine qui va nous permettre de considérer le récit de Christine en tant que journal intime à proprement parler. Nous allons voir que l'on passe de la vision ethnocentrique de Christine à son point de vue métissé sur la société et les gens qui l'entourent, ce qui lui permet de s'adapter/s'acculturer ou non à la communauté de Sainte-Rose-du-Lac.

### **1. L'Altérité**

Quelles que soient les situations dans lesquelles elle se trouve, Christine est tout de suite frappée par l'amabilité des gens qu'elle rencontre. Les Canadiens français, les Canadiens anglais et les Métis sont tous avenants et sympathiques envers elle. Même si le thème du « moi » est très présent dans le récit de Christine, le lecteur en apprend davantage sur l'Autre, et notamment sur l'Autre métis.

Cette question de l'altérité n'est pas, à la base, la question première qu'un voyageur se pose quand il se rend quelque part, car « ce sont les lieux que l'on vient voir » (Rajotte 153), et qui sont retranscrits dans les récits de voyage. D'ailleurs, tout au long du trajet qui la mène à Sainte-Rose-du-Lac, Christine n'a qu'une hâte : celle de voir sa maison. Quel choc quand elle y arrive pour la première fois. C'est un moment intense, à la fois pour elle, mais également pour le lecteur. Elle distingue « une petite maison de *logs*, troncs d'arbres non équarris » (Salmonière 48). « Comme maîtresse de maison », elle rentre dans sa maison ; elle ouvre une porte, « un poêle [...] et puis, plus rien » ; elle ouvre une seconde porte, « un petit

poêle, et puis ? plus rien... » (48-49). Pour Christine, tout comme pour le lecteur, le logis qu'elle décrit contraste avec la réalité que cette dernière a toujours connue en France, à savoir celle d'une vie d'aristocrate, vivant dans un château, ayant accès à la richesse et au bien-être. Quand elle ne voit « ni lit, ni ustensiles, ni lampe, ni vaisselle, ni...ni... », elle se rend vraiment compte de là où elle se trouve, et tombe dans « un profond désespoir » (49). Pourtant, une fois les malles contenant les affaires du jeune couple arrivées, Christine peut enfin aménager sa maison. « Notre petite maison hier si vide encore est aujourd'hui toute coquette. [...] Le tout prend à mes yeux un petit air de fête et de confort » (Salmonière 58). Pour que toute intégration dans un nouvel environnement soit réussie, il faut se sentir bien, créer son chez-soi. Et c'est ce que fait Christine à travers la décoration de son intérieur avec « des bibelots », de « grandes photographies », des « rideaux » et des « couvertures [qui] respirent le luxe » (Salmonière 58). Elle ne fait pas cela pour impressionner la galerie, mais bel et bien pour recréer une atmosphère qu'elle a toujours connue, un peu similaire à la France mais avec les moyens du bord : elle fait cependant des efforts et tente de s'adapter à son environnement, tout en continuant de faire appel à ses références culturelles françaises.

Par contre, un voyageur (ou une voyageuse) est bel et bien confronté à l'Autre lors de ses voyages. Christine, elle, se retrouve très souvent face à l'Autre métis, après son installation au Manitoba. Et c'est donc à travers la forme du journal intime que cette question de l'altérité ressort clairement, car « la présence d'autrui commence à devenir beaucoup plus énigmatique et paradoxale lorsque le journal est « intime » » (Didier 177). « Quelle que soit la façon dont on le pense, comme un ennemi ou comme l'incarnation d'une humanité partagée, autrui apparaît inséparable de [notre] propre subjectivité » (Courtine-Denamy 1). Si l'on se réfère à *La critique de la faculté de juger*, Emmanuel Kant parle de la notion de respect, « où l'Autre a le droit d'exister et à l'égard duquel nous avons l'obligation de reconnaître sa personnalité. C'est donc la « notion au sein de laquelle émerge l'expérience

d'autrui » (Courtine-Denamy 1). Pour que l'Autre existe, il faut respecter sa personne. Paul Ricœur, dans son livre *Soi-même comme un autre* (1990), approfondit cette notion de respect en disant que « l'autre n'est pas condamné à rester un étranger, mais peut devenir mon semblable, c'est-à-dire quelqu'un qui, comme moi, dit "je" » (Ricœur), tant que l'on respecte l'Autre. C'est justement le processus que Christine va mettre en place tout au long de son récit, en passant d'une vision ethnocentrique, fermée et restreinte d'aristocrate française avec ses propres codes sociaux et jugements de valeurs, à une vision respectueuse d'autrui et à l'acceptation de ses différences.

## **2. Le point de vue de Christine sur l'Autre**

### **a. L'Autre sauvage**

D'un côté, Christine a une image générale négative des Sauvages<sup>56</sup> (voir chapitre 2 c.) qu'elle met en avant notamment en utilisant le genre du récit de voyage ; et, d'un autre côté, elle voit un Sauvage en particulier (le père Morissot) de façon positive (elle le décrit à travers le genre du journal intime). Sa vision des Sauvages, qu'elle soit pseudo-positive ou négative, se différencie clairement de sa vision de l'Autre métis. Quand Christine parle du père Morissot, elle le présente comme un « Sauvage qui parle cris, saulteux, anglais et français » (Salmonière 120) ; elle fait preuve d'une certaine admiration envers lui, tout en ayant un point de vue quelque peu distancié, pour ne pas dire ethnocentrique. Elle parle de « ses prouesses » et n'hésite pas à dire qu'elle « aime à le voir aller et venir », tout en mentionnant que « sa démarche légère, onduleuse, est plus perfectionnée que celle des gens de sa race [...] » (Salmonière 121). Même si cet homme représente une réalité de l'époque, à savoir celle du plurilinguisme, due aux contacts entre les différentes ethnies européennes et les tribus amérindiennes, Christine se montre réticente à une éventuelle acceptation des Sauvages.

---

<sup>56</sup> Voir le chapitre 2 sous partie c. de notre présentation

Pour elle, le père Morissot est différent des autres Sauvages. Il est représentatif de ce genre de personnes qui servait de lien ou de pont entre les différents groupes grâce à leur don pour les langues. On les retrouvait souvent en tant qu'interprètes ou traducteurs, dans le milieu du commerce mais également dans le domaine religieux car, rappelons-le, l'évangélisation des Sauvages était toujours d'actualité, aussi bien du côté protestant que du côté catholique.

## **b. L'Autre francophone**

### **(1) Le Canadien français**

De l'avis de Christine, « les Canadiens français [...], comme les Métis qui ont du sang français, sont généralement polis et même très polis » (Salmonière 86). Dans son récit, elle ne mentionne que très peu de Canadiens français, si ce n'est dans son jugement sur la langue canadienne-française dans laquelle elle ne se reconnaît pas du tout au début de son récit. Quand elle présente la famille Naud au tout début de son récit, elle précise que la mère Naud est métisse et qu'elle est mariée à un « Canadien de race » (Salmonière 46) ; elle ne dit pas ouvertement que cette expression « Canadien de race » signifie « Canadien français », mais elle le sous-entend fortement, notamment en décrivant le fait qu'ils possèdent une très large famille, ce qui était une des caractéristiques des familles canadiennes-françaises et des familles métisses de l'époque.

### **(2) Le Français**

Quand Christine rencontre le prêtre de la paroisse qui est également français, il se produit un choc entre eux : ce dernier, non seulement rejette sa propre nationalité (il est Français « seulement de naissance »), mais surtout déteste les Métis, « [qui selon lui] ont pris les défauts des deux races sans en prendre les qualités » ; « [il] n'aime que les Sauvages » (Salmonière 67). Il dépeint les « horribles Français » comme des « canailles » sans religion,

sans foi ni loi, qui viennent ici détraquer les indigènes, semer partout la mauvaise graine, alors que nous missionnaires, nous avons tant de mal à faire germer la bonne » (Salmonière 66).

Elle met quelquefois en parallèle « l'œil français de France » et celui du « Français du Canada [qui] a bientôt fait d'acquérir ce quelque chose d'américain qui le fait triompher des difficultés les plus inextricables [...]» (Salmonière 137). C'est justement tout le propos de son récit : montrer la facilité ou la difficulté à s'adapter, à s'acculturer, à s'américaniser pour survivre et donc pouvoir vivre en paix au Manitoba. Même si sa vision des Autres semble ethnocentrique (il y a les Français de France, les Français ayant émigré au Canada qui s'américanisent et puis les Canadiens français), elle finit par évoluer grâce à ses contacts rapprochés avec les Métis francophones.

### **3. Le point de vue de Christine sur les Métis**

Les contacts privilégiés qu'elle entretient avec les Métis et qu'elle décrit au jour le jour dans son récit (en utilisant le genre littéraire du journal intime) vont renforcer positivement son point de vue sur ces derniers. Nous avons voulu savoir si la relation de Christine avec les Métis (et surtout avec les familles Naud) était différente de celle qu'elle entretenait avec les Indigènes. Ou plus précisément : est-ce que son rejet des Indigènes se répercute sur sa relation avec les Métis ? Il est bien évident que non.

#### **a. Premières impressions sur les Métis francophones**

Au début de son aventure manitobaine, Christine n'hésite pas à parler des Métis comme des gens n'ayant aucune culture, voire aucun goût : « Ils n'ont rien vu de mieux que cette affreuse ville de Winnipeg et ils ne peuvent rien concevoir de plus beau » (Salmonière 70). Même si les Métis semblent être des personnes aimables et serviables, ce ne sont pas pour autant des personnes du même rang social que Christine.

## **b. Discours de Christine sur les divers groupes de Métis**

Le discours de Christine pourrait-il s'appliquer à tous les groupes de Métis du Manitoba ou de l'Ouest, à cause de sa relation privilégiée avec les familles Naud ? Est-ce que cette relation particulière avec ces familles influe sur sa perception des Métis en général ? D'un côté, lorsqu'elle critique (surtout au début de son récit) les Métis de Sainte-Rose-du-Lac, elle ne se gêne pas pour le faire. D'un autre côté, elle n'hésite pas non plus à prendre leur défense et les mettre en valeur.

Elle distingue les Métis qu'elle côtoie de ceux de Fannystelle, où vit son frère. « Les Métis de Fannystelle, où se trouve mon frère Frédéric sont d'une malpropreté révoltante, tant dans leurs vêtements que dans leur logis » (Salmonière 291). Les a-t-elle rencontrés ? Est-ce son frère qui lui a rapporté de tels propos ? Nous ne pouvons le savoir. Dans son livre sur Fannystelle, Noël Bernier ne parle quasiment pas des Métis, si ce n'est à travers une allusion des plus réductrices à leur situation vers 1820 : « Le petit peuple métis français de la Rivière-Rouge » (Bernier 164) ; ou alors lorsqu'il parle de Louis Riel, mais en le présentant comme un Canadien français.

Christine continue sa comparaison en expliquant qu' « au contraire, ceux [les Métis] de Sainte-Rose savent tous, hommes et femmes, maintenir leur personne et dans leur intérieur une propreté exquise, je dirais même méticuleuse » (Salmonière 291). Elle semble féliciter les Métis pour leur propreté exemplaire, ou du moins, elle se reconnaît dans leur façon de nettoyer et d'être propres. Pourtant, Christine, qui semblait défendre la race métisse comme elle le dit si bien, n'hésite pas à les replacer dans la case métisse ; la case de l'Autre, différent d'elle, qu'elle juge d'un œil négatif, voire supérieur. « Cependant, ici et là, ce sont des Métis » (Salmonière 291). On peut se demander alors si, en fin de compte, elle défend sincèrement la cause métisse ou non.

Christine fait également part d'une réalité que l'on a trop souvent tendance à négliger: il y avait bien à la fois des Métis français et des Métis anglais. D'ailleurs, elle parle souvent des Métis français et jamais des Métis anglais. La barrière de la langue à elle seule servait de différenciation et de distinction, et les deux groupes semblaient ne se mélanger que très peu à Sainte-Rose-du-Lac, sauf lors de cérémonies religieuses.

### **c.      **Contacts privilégiés avec les familles Naud**<sup>57</sup>**

Les familles Naud jouent un rôle clé au sein du récit de Christine, notamment le père et la mère Naud, qui sont présentés comme des sauveurs, des protecteurs, des gens ayant le cœur sur la main, des personnes d'une grande bonté et faisant preuve de générosité. Ils représentent des parents adoptifs pour Christine et Joseph, bien plus que de simples voisins ou amis. De plus, les Métis étaient les premiers à aider Christine et sa famille lorsqu'ils rencontraient diverses difficultés. Cette solidarité et cette générosité étaient donc à la base de la vie et surtout de la survie des colons.

#### **(1)      **La description de Patrice Naud****

À la fin du chapitre 3, juste avant son arrivée à Sainte-Rose-du-Lac, Christine présente Patrice Naud comme « un vrai Métis » (Salmonière 39). Elle est très impressionnée par lui et le décrit très précisément. Elle ne parle pas de lui comme d'un « demi-sauvage » ; bien au contraire, elle nous dresse un portrait méticuleux d'un homme avec « [la] peau cuivrée, [les] yeux en amande très noirs, [les] sourcils arqués, [le] nez busqué, [les] pommettes hautes, [de] légères moustaches tombant à la chinoise, laissant voir des lèvres festonnées, [le] front bas, [les] cheveux courts très épais, et noirs comme l'aile du corbeau. » Elle continue en disant qu'« il paraît plus jeune que son âge, à peine lui donnerait-on dix-huit ans » et pourtant « il est déjà père de cinq enfants. Il a une très belle taille. Il est si souple et si élastique dans tous ses mouvements qu' [elle] n' [a] jamais rien vu de semblable » (Salmonière 39). La description

---

<sup>57</sup> Christine n'écrit pas ce nom de famille correctement ; l'orthographe correcte serait Neault, d'après l'ouvrage de l'ancien curé de Sainte-Rose-du-Lac, Anatole E. Théoret, et également selon diverses autres sources. Il y a donc beaucoup de façons d'écrire ce patronyme ; aucune n'est meilleure.

de « ce brave Patrice » (Salmonière 39) comme Christine le nomme, marque le début d'un réel intérêt pour la jeune femme envers les Métis. D'un point de vue stylistique, Christine sait manier la plume et possède donc un certain talent littéraire. Elle fait ici le portrait d'un Métis à travers une description linéaire de ce dernier, en partant des traits de son visage et de ses cheveux, puis en parlant de son corps en général, ainsi que de son attitude et de ses aptitudes physiques, tout en mentionnant sa vie personnelle. Elle semble être attirée par Patrice ; et d'une certaine façon, c'est bien le cas, à travers sa curiosité.

Pour parler du Métis, elle le désigne par son prénom, « Patrice » ; elle n'a pas recours au terme d'adresse « Monsieur », alors que pour les autres personnages qu'elle décrit, elle utilise des tournures beaucoup plus formelles. Peut-être que Patrice lui a-t-il demandé de l'appeler par son prénom ? Peut-être cela s'est-il fait naturellement ? Peut-être est-ce Joseph qui lui a demandé de faire ainsi ? Peut-être s'est-elle déjà accoutumée aux us et coutumes locaux ? Une explication plausible de cette familiarité pourrait être le fait qu'elle avait dû beaucoup entendre parler de Patrice de la bouche de son mari avant d'arriver au Manitoba. Ou encore, peut-être s'est-elle permise une certaine familiarité à l'égard de certaines personnes ou situations lorsqu'elle a retravaillé certains passages de son récit a posteriori ? Quoiqu'il en soit, cette familiarité renforce bien le sentiment de proximité entre le Métis et la jeune Française, et fait tomber des barrières culturelles et sociales que l'on pourrait s'attendre à voir dans les écrits d'une aristocrate française parlant d'un Métis de l'Ouest canadien.

## **(2) La rencontre avec les familles Naud**

Les chapitres 4 et 5 décrivent les familles Naud et l'installation de Christine dans sa maison vide à Sainte-Rose-du-Lac. Le père de Patrice, Benjamin Naud, « un vieillard [canadien français] aux cheveux blancs et à la longue barbe blanche » est présenté comme « un vrai patriarche de l'ancien temps » (Salmonière 45). Christine tente de faire ressortir ici le côté canadien-français de son langage avec des *â* sur des voyelles qu'elle n'écrit d'ordinaire

pas de cette façon : comme par exemple, « Pâtrice », « pâs », « entrâ », « mâ ». Elle reproduit clairement le parler canadien-français, notamment quand elle écrit « on va vous fare à souper », au lieu de « on va vous faire à souper » ; ou encore, « nous avons ben peu », au lieu de « nous avons bien peu » (Salmonière 45).

Lorsqu'elle parle de « la plus jeune des filles de la famille » Naud, elle la décrit comme étant « plutôt jolie que belle », et dit d'elle qu'« elle a peu hérité du type indien » de sa grand-mère, et que « son teint n'a plus la chaude couleur de cette race [ ;] il est pâle et mat ; mais les yeux sont noirs comme la nuit, et les cheveux ont le reflet de l'aile du corbeau » (Salmonière 47). À travers ses comparaisons et métaphores sur la couleur noire, Christine insiste sur la profondeur et l'intensité de cette couleur. La couleur noire soit effraie, soit intrigue. Dans son récit, il y a bien un mélange des deux, qui fait ressortir sa curiosité ou son intérêt pour les Métis.

La description de la grand-mère, la « vieille mère » de Madame Naud qui, selon ses dires, est « indienne de naissance, ou comme on dit ici, sauvagesse et de la tribu des Cris » (Salmonière 47), est très précise, et se rapproche de ce que Christine fait quand elle décrit les Métis. La grand-mère possède « une voix profonde, caverneuse » (Salmonière 46) : elle est mystérieuse. Elle parle un « langage étrange qui [...] est inconnu » à Christine. « Ses yeux petits mais perçants, son nez d'aigle, ses pommettes fortement saillantes, son visage encadré de cheveux grisonnants, son teint cuivré, ou si vous aimez mieux, rouge brique, font sur moi un effet fantastique et cette voix si profonde, si ténébreuse, me remue d'une manière étrange » (Salmonière 46-47), poursuit Christine. Nous sommes vraiment ici en pleine métaphore du mystère, de l'étrangeté, de l'Indien qui intrigue, tel un aigle majestueux qui surplombe sa proie et l'entraîne dans les ténèbres. Christine est déstabilisée ; elle est en présence d'une personne qui lui fait perdre complètement ses repères de femme européenne, sans que cela ne la dérange plus que cela.

La mère Naud, qui est métisse et « mariée à un Canadien de race, a eu seize enfants de lui » (Salmonière 46). La forte natalité des Canadiens français, comparativement à leurs compatriotes anglais, est ici mise en valeur. La mère Naud, ou la « bonne Métisse », considère Joseph comme « son fils d'adoption » (Salmonière 48). Lorsqu'elle invite Christine à venir lui rendre visite aussi souvent qu'elle le désire, Christine l'assure que « rien ne sera changé et qu'au lieu d'un enfant [d'adoption], elle en aura deux » (Salmonière 48). Elle fait preuve d'une certaine ouverture d'esprit et d'une volonté d'adaptation dès son arrivée. On pourrait se demander si ce n'était pas un simple excès de politesse, mais non.

La rencontre avec la mère Naud est également révélatrice des relations qui uniront Christine et Joseph à ces familles durant leur séjour au Manitoba. Quand elle voit Christine, « la mère Naud [lui] ouvre ses bras » (Salmonière 45), comme si elles se connaissaient depuis toujours ou comme si Christine était sa propre fille. Justement, la fille de la mère Naud fait « le plus gracieux accueil » à Christine. Il est certain qu'aussi bien la mère que la fille avait beaucoup entendu parler de Christine à travers Joseph durant son précédent séjour de quatre ans au Manitoba. D'ailleurs, ce dernier a vraiment eu besoin de ces « braves gens » : « Ils ont été pour lui un père et une mère dans toute l'acceptation du mot [...] » (Salmonière 46).

Et pourtant, « à la vue de ce groupe de gens, aux traits si peu européens », Christine comprend ce qu'elle a « cessé d'être, et ce qu'[elle va] devenir dès ce jour » (Salmonière 45). Elle se rend bien compte des fossés culturel et social qui la séparent de cette famille. Elle a une sorte d'épiphanie et « comprend qu'il [lui] faudra créer en [elle] une nouvelle personnalité, mettre de côté la jeune Française, si fière de sa noble origine et devenir tout simplement une femme canadienne, la femme d'un colon [...] » (Salmonière 45-46).

C'est donc à la vue des Métis que Christine comprend qu'elle devra, sinon changer, du moins s'adapter<sup>58</sup> pour pouvoir vivre et survivre dans ce nouveau pays. Les Métis jouent ainsi

---

<sup>58</sup> Pour ne pas dire s'acculturer.

un rôle de réveil annonciateur d'un changement qui doit s'opérer en elle, d'une prise de conscience décisive. Cette image métisse si différente de la sienne lui renvoie par ricochet sa propre image de femme européenne à changer pour pouvoir évoluer à Sainte-Rose-du-Lac. Elle retranscrit son évolution personnelle à travers sa vie au Manitoba en utilisant la forme littéraire du journal intime.

#### **d. Les expressions utilisées pour faire référence aux Métis**

##### **(1) Les Métis : « des braves gens »**

À de nombreuses reprises au cours de son récit, Christine décrit les Métis comme « [de] braves gens » (Salmonière 70). Sous sa plume, cette expression neutre et distante au premier abord devient peu à peu affectueuse : « J'aime bien les Métis, ce sont de braves gens. Je commence à m'habituer à leur langage, je les comprends même très bien » (Salmonière 144). Le rapprochement entre Christine et les Métis se fait progressivement à travers la compréhension du parler mitchif.

##### **(2) Les Métis en tant que « guides expérimentés »**

Selon Christine, seuls les Métis et/ou les Sauvages dans une moindre mesure comprennent réellement la nature qui les entoure. Pour la médecine ou encore pour la découverte des terres, et enfin surtout pour la chasse aux bisons, qui est « une chasse très difficile et très fatigante » (Salmonière 158), il faut « des guides sûrs et expérimentés, des Métis, préférablement à des Sauvages [...] » (Salmonière 159). Encore une fois, Christine ne met pas les Métis et les Sauvages sur le même pied d'égalité ; elle ne fait pas confiance aux Sauvages.

##### **(3) « La puissante race métisse » (Salmonière 169)**

L'évolution de la vision de Christine passe par sa reconnaissance de la grandeur de la race métisse. Au chapitre 14, elle ne fait pas de distinction entre l'enfant canadien ou métis, car le Métis est un Canadien comme un autre, selon elle ; il appartient à ce pays qu'est le

Canada. On est loin de sa vision ethnocentrique et limitée du début du récit, où le Métis, certes brave, semblait inférieur aux Français et aux Canadiens français, ou disons à toute ethnie d'origine européenne (pour ne pas dire blanche).

#### **(4) Les Métis, « des gens fort aimables », « de vrais amis »**

Durant l'hiver, les températures extrêmes entraînant l'isolement des colons, Christine peut compter sur les visites continuelles des Métis, qui « sont des gens fort aimables » (Salmonière 195). Ce n'est pas tant le fait que Christine les qualifie d'aimables qui est intéressant, mais plutôt qu'elle les reçoive chez elle. À ses yeux, les Métis sont des personnes comme elle et son mari ; elle ne fait aucune distinction et ne voit aucun inconvénient à les inviter chez elle. Et c'est d'ailleurs en présence de Métis (Vital Naud et sa femme Élisabeth), qu'elle considère comme « de vrais amis » et qu'elle voit « fréquemment » (Salmonière 196), qu'elle reçoit son piano après de longs mois d'attente.

#### **(5) La mère Naud, « une mère [d'adoption] »**

Les liens qui unissent Christine et son époux aux familles Naud sont tellement forts et intimes qu'elle n'hésite pas à considérer la mère Naud comme sa propre mère, « cette brave femme [qui] avait été une mère pour Joseph pendant les années qu'il resta seul au Canada » (Salmonière 205). Christine a donc fait tomber tous ses a priori de départ, au point de considérer certains Métis comme des membres de sa propre famille, et ce, même s'ils n'ont aucun lien de parenté. Et c'est d'ailleurs à travers son écriture diariste détaillée et répétée que Christine met en avant ses relations privilégiées avec les Métis. Une autre anecdote qui a toute son importance : la mère Naud est également nommée marraine de remplacement du premier enfant de Christine. Dans la religion catholique, le rôle de la marraine (et/ou du parrain) est d'accueillir l'enfant dans la communauté catholique (Fine 1994). Officieusement, elle peut jouer le rôle de seconde maman, au cas où quelque chose arriverait à la maman ou aux parents. Peut-être est-ce dû à l'absence de la personne que Christine aurait souhaité nommer

comme marraine, peut-être une de ses sœurs restées en France ? Quoi qu'il en soit, la mère Naud est bel et bien la marraine du premier-né. Encore une fois, les liens qui unissent ces deux familles sont resserrés avec la naissance du premier enfant, et également par le biais de la religion.

#### **(6) Divers qualificatifs**

Durant les périodes de grandes privations alimentaires, Christine et sa famille peuvent compter sur la solidarité des Métis, et surtout celle des Naud, qu'elle décrit comme « les bons Métis » (Salmonière 249). Christine revient également sur une anecdote qui remonte à quelques années avant son arrivée à Sainte-Rose-du-Lac. Les familles Naud avaient sauvé Joseph de la mort, quand il s'était égaré et perdu dans le froid. Ils avaient été comme « des frères » (Salmonière 223) pour lui. Encore une fois, ces divers qualificatifs montrent non seulement le respect mais également l'attachement de Christine envers ces Métis<sup>59</sup>.

---

<sup>59</sup> Il y a d'autres épisodes de la vie manitobaine de Christine et Joseph qui pourraient montrer leur attachement aux Métis, notamment l'aide reçue par les femmes métisses lors des accouchements de Christine (chapitres 17 et 26) ou encore le soutien de la famille Naud envers Christine lorsque Joseph tombe malade (chapitre 10).

## Conclusion

À la différence des écrivains-voyageurs / écrivaines-voyageuses qui passaient peu de temps au Canada et qui n'avaient donc « qu'une vision fragmentaire de ce pays » (Simard 99), le récit de Christine de La Salmonière s'inscrit dans une lignée « [de] récits de voyage [qui] sont dus à la plume de [...] candidats à l'immigration [qui] ont eu tout le loisir d'observer et de s'informer » sur l'endroit où ils ont immigré, « ce qui ajoute évidemment au sérieux de leurs ouvrages » (Simard 100). Quand elle signale l'accroissement de la population de Sainte-Rose-du-Lac, Christine est très dure envers les recruteurs de colons (et autres agents d'émigration) qu'elle décrit comme de « vulgaire[s] filou[s] » et qui promettent « des emplois très lucratifs aux nombreux jeunes gens de France qui, désireux de voyager, de connaître l'étranger ou de refaire leur fortune » (Salmonière 220), consentent à les suivre. D'autres colons dans l'Ouest canadien relatent des histoires identiques<sup>60</sup>. « Les agents d'émigration, qui parcourent la France dans tous les sens, font miroiter le Canada comme un pays de cocagne où le travailleur, qu'il soit manouvrier ou gentilhomme, n'est estimé que selon la réussite de son travail ; un pays où règne une égalité absolue et la vraie liberté » (Salmonière 258). Cette citation plus qu'explicite sur le caractère trompeur de ces agents reflète bien la réalité des jeunes gens qui quittent leur pays et qui « croient trouver au Canada le pays de leur rêve », mais qui « une fois débarqués » sont frappés d'un tel « désenchantement » (Salmonière 258).

D'une part l'influence du romantisme, et d'autre part la pratique diariste de son écriture qui « relate bien souvent des rencontres, des conversations avec des amis [...] » (Didier 15), permettent à Christine de dépeindre les situations auxquelles elle est confrontée. Son récit joue le rôle « d'enregistrement fidèle des propos d'autrui » (Didier 15), et passe donc dans la catégorie littéraire du journal intime. Elle n'hésite pas à décrire les liens sociaux au sein de la colonie de Sainte-Rose-du-Lac, et notamment ses relations avec les Métis. Cette

---

<sup>60</sup> Voir par exemple le livre de Jean Féron et de Jules Lamy, *Dans la Terre Promise* (1986).

pratique diariste est une étape cruciale de la transformation de Christine, qui s'opère grâce à ses contacts répétés avec les Métis. En somme, plus elle est en contact avec les Métis, plus elle apprend d'eux et sur eux ; et plus elle évolue/change à leur contact, plus cela transparaît dans son écriture. Au sein du récit diariste de son journal intime, se ressentent « aussi bien la trace de la quotidienneté qu'une certaine immédiateté de la sensation » (Didier 12). Ce style littéraire du journal intime lui permet d'être « libre de tout dire, selon la forme et le rythme qui lui conviennent » (Didier 8), tout en étant « [...] en fait un genre fort ouvert à la présence d'autrui » (Didier 24). Et c'est justement ce concept d'altérité qui ressort en permanence de ses lignes et qui se traduit non seulement par l'évolution de la vision diariste de Christine sur cet autre métis, mais également par l'évolution de sa vision d'elle-même. Sa perception du monde qui l'entoure évolue, passant de la vision d'une femme ethnocentrique à celle d'une femme ouverte aux autres : elle se métisse.

D'après le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL), le métissage est le « croisement entre individus appartenant à des races différentes »<sup>61 62</sup>. Cette définition met en avant une idée bien précise de l'ethnie, voire de la race, avec un sentiment de pureté qui semble en ressortir. C'est-à-dire que pour pouvoir parler de métissage, et donc de Métis, il faut pouvoir parler de deux entités racialement différentes à l'origine.

Serge Gruzinski, quant à lui, va plus loin. « Encore relativement peu exploré et donc guère familier à nos esprits, le brassage des êtres et des imaginaires est appelé métissage, sans qu'on sache exactement ce que recouvre ce terme et sans qu'on s'interroge sur les dynamiques qu'il désigne » (Gruzinski 36). Même si cette définition semble plus vague au premier abord, elle établit des « distinctions qu'on introduit d'ordinaire entre « métissage biologique » et « métissage culturel » [...] » (Gruzinski 36). Si le « métissage biologique » « présuppose l'existence de groupes humains purs, physiquement distincts et séparés par des

---

<sup>61</sup> Voir : <http://www.cnrtl.fr/definition/métissage>

<sup>62</sup> Dans le langage courant, le Larousse en ligne définit le métissage comme l' « union féconde entre hommes et femmes d'origine ethnique différente ». Voir : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/métissage/51001>

frontières que le mélange des corps, sous l'emprise du désir et de la sexualité, viendrait pulvériser » (Gruzinski 37), le métissage culturel, quant à lui, est beaucoup plus difficile à définir. La définition de métissage, à proprement parler, serait donc celle du « métissage biologique ». Qu'en est-il de l'expression « métissage culturel » ?

Le métissage culturel, tel qu'il apparaîtrait dans notre société, correspondrait à une sorte de production culturelle (musique, littérature, etc.<sup>63</sup>) issue de l'influence mutuelle de plusieurs civilisations en contact. Pour Serge Gruzinski, « [...] la notion de « métissage culturel » [...] est lourde des ambiguïtés attachées au concept même de culture [...] » (Gruzinski 37). Il fait ressortir la difficulté de définir ce qu'est le « métissage culturel » à proprement parler. Pour lui, « on a tendance à opposer métissages et identités : le métissage serait l'extension –calculée ou subie– de la mondialisation dans le domaine culturel, alors que la défense des identités se dresserait contre le nouveau Moloch universel » (Gruzinski 10). Rappelons que le phénomène de la mondialisation a des origines historiques intimement liées au XVI<sup>e</sup> siècle, notamment à travers les flux de populations liés au colonialisme à l'échelle planétaire. Dans le domaine culturel, la multiplication des récits de voyage favorise la curiosité envers les autres cultures, souvent mises à mal par la colonisation. C'est justement cet intérêt pour les autres cultures qui entraîne une certaine forme d'hybridation de la propre culture de ceux qui, comme Christine, mettent en évidence ces autres cultures.

À travers son intérêt pour l'Autre métis et son respect de la culture métisse, et grâce à une certaine ouverture d'esprit, Christine fait tomber les barrières rigides connues de sa propre culture pour s'appropriier des us et coutumes qui lui sont, au départ, étrangers. Nous ne sommes plus en présence d'une simple voyageuse avec une vision ethnocentrique qui renseigne son lectorat resté au pays ; Christine va plus loin : elle participe à la culture métisse, l'adopte et donc se métisse. Par exemple, en ce qui concerne la tenue vestimentaire de ses

---

<sup>63</sup> Par « etc. », on pourrait ajouter que tout peut y être inclus : les personnes, les comportements, la cuisine, la mode, etc.

enfants, Christine semble avoir « adopté [...] le maillot métis [...] très commode » (Salmonière 228). Elle présente dans son journal intime les caractéristiques de cette tenue vestimentaire à son lecteur, mais le fait dans l'optique d'une femme qui s'est adaptée à son nouvel environnement. Christine s'est renseignée, sûrement grâce aux nombreux contacts qu'elle entretenait avec les différentes familles métisses qui l'entouraient. Elle préfère donc utiliser une tenue qui n'est pas celle à laquelle elle est habituée en France.

Il en va de même pour la nourriture. Dès le premier souper que leur offre la famille Naud, Christine se rend bien compte qu'elle n'est plus en France, et que ses repères culturels vont être bouleversés. L'épisode de la galette, « appelée *bannock* par les Anglais » (Salmonière 47), montre bien qu'elle possédait encore ses réflexes de jeune Française à son arrivée à Sainte-Rose-du-Lac en la comparant au pain. La galette est « plus nourrissante que le pain [...] mais c'est lourd comme du plomb » (Salmonière 47). Commence dès lors une série de privations qui s'intensifieront avec le temps : « Que boit-on ? Du thé, sempiternellement du thé ! » (Salmonière 47). En ce qui concerne la nourriture, et surtout le manque de nourriture, ce n'est pas un métissage culturel choisi, dirons-nous, mais bel et bien subi. C'est d'ailleurs quelque chose que Christine déplore à de nombreuses reprises. La plupart des colons vivront tous des chocs culturels sous forme de privations, une fois installés dans un nouvel endroit.

Cependant, grâce à l'entraide<sup>64</sup> entre voisins, ces privations et autres difficultés sont souvent atténuées. Par exemple, pour Christine, l'arrivée à sa maison est un moment intense, qu'elle décrit d'une façon telle que son lecteur ne peut qu'imaginer le choc de cette « femme du monde ». Mais grâce encore une fois à la solidarité très touchante, voire bienveillante, de ses voisins et amis métis –la famille Naud–, très vite on prête le nécessaire à Christine et à Joseph pour qu'ils puissent survivre les premiers temps, jusqu'à ce que leurs malles arrivent

---

<sup>64</sup> «La proximité de parents, d'amis et la formation d'enclaves régionales apportent aux migrants le support et l'entraide émotionnelle et matérielle nécessaires à leur adaptation au nouvel environnement» (Pyée 277) ; on voit bien que dans le cas de Christine, les voisins et amis en question sont les Métis.

de France. C'est justement cette solidarité qui est caractéristique de la vie des colons dans l'Ouest canadien, et à laquelle Christine est confrontée et dont elle parle très souvent, la forme littéraire du journal intime se prêtant fort bien à ce genre de détails ou de précisions. Dans un certain sens, cette solidarité métisse, qui rompt avec les interactions que Christine avait l'habitude d'avoir avec d'autres personnes lorsqu'elle vivait en France<sup>65</sup>, est à la base de la transformation de Christine –pour ne pas dire à la base de son métissage culturel–, qui s'opère à travers l'attention particulière portée à son égard par de nombreuses femmes métisses. Rappelons que les femmes locales –ici métisses– facilitaient l'adaptation de nouveaux arrivants en les prenant, en quelque sorte, sous leurs ailes. Au moment de rentrer en France, Christine n'hésite d'ailleurs pas à déclarer qu'elle « [conservera] toujours [...] un souvenir de sincère amitié et de profonde reconnaissance » (Salmonière 318) envers ces femmes et autres amis métis, qui ont joué un rôle essentiel dans son adaptation au Manitoba. Elle se plaît d'ailleurs à « reconnaître le dévouement dont [elle a] toujours été l'objet de la part de plusieurs femmes métisses, qui ont compris combien [elle se sentait] isolée loin de [sa] mère et qui n'ont eu d'autre souci que de chercher à [lui] faire oublier [ses] peines et [ses] souffrances » (Salmonière 318).

Les liens sociaux sont donc à la base du métissage culturel d'un nouvel arrivant. Tout en faisant un travail de nature ethnologique, Christine nous parle des hommes et des femmes métis qui fument le calumet. En présentant les activités sociales autour du tabac à fumer au Canada et aux États-Unis, qui est « beaucoup plus jaune » (Salmonière 189) que celui de France, Christine s'intéresse de très près à la culture métisse, car elle précise notamment que « les Métis le trouvent encore trop fort, [et] le mélangent avec de la *hart* rouge<sup>66</sup> [...] » (Salmonière 189). Elle ne reste pas seulement à observer cette scène ; elle y participe également et fume avec eux. D'un autre côté, il est intéressant de voir que l'arrivée du piano

---

<sup>65</sup> En ne cotoyant que des personnes du même niveau social/de la même classe sociale qu'elle.

<sup>66</sup> La *hart* rouge, « ou de l'écorce de saule rouge desséchée » (Salmonière 189) ; arbuste connu sous le nom de cornouiller stolonifère.

de Christine –instrument musical français et donc étranger à l’univers des Métis–, renforce également l’idée de son métissage culturel. Elle fait d’abord découvrir aux « braves Métis », une chose qu’ils n’avaient jamais réellement vue : une partie de la culture française, dont le piano est le symbole le plus représentatif. Par extension, le piano devient une sorte d’objet de culte de la culture française, grâce auquel Christine se rapproche encore plus des Métis en organisant des concerts pour la paroisse avec ces derniers. Ce rapprochement témoigne d’un effort communautaire dont Christine est l’investigatrice et qui renforce le lien fort et intime l’unissant à ces Métis. Ces derniers sont même invités à la fête du baptême du premier enfant du couple, donc à quelque chose de très intime.

Nous en arrivons ici à évoquer le parler ou **la langue mitchif**. C’est certainement l’aspect le plus important du métissage culturel auquel Christine prend part et qu’elle décrit dans son journal intime. L’insertion d’expressions mitchif dans son journal intime prouve précisément non seulement son ouverture d’esprit, mais également son évolution personnelle en ce qui concerne sa vision culturelle de l’Autre et des choses. Elle laisse la liberté à ses enfants d’utiliser des expressions métisses : par exemple, lorsque l’un deux joue avec le chat, il parle en « métis : *miniouche* (minet) tu es *magassant* (agaçant), attends donc une *escousse* (un moment), tu ne fais que *grouiller* (bouger) ; est-il *négant* (ennuyeux), est-il assez *chéti* (méchant, bon à rien) ce *miniouche* » (Salmonière 70). Christine n’hésite pas à noter ces expressions mitchif dans son journal à de nombreuses reprises ou à utiliser l’équivalent en français de ces mots et autres expressions, chose qu’elle n’aurait pas faite à son arrivée au Manitoba ; elle a donc évolué, et n’est plus l’aristocrate ethnocentrique et distante qu’elle était à son arrivée au Manitoba. Ce métissage linguistique est révélateur de son état d’esprit. De plus, pour qu’une mère inculque une langue ou des expressions autres que celles qu’elle utilise d’ordinaire ou qu’elle laisse utiliser ces expressions par ses enfants sans les reprendre, il faut un certain lâcher-prise, voire un certain respect ou une reconnaissance de la langue et

de la culture de l'Autre (ici celles des Métis). Cela est encore plus surprenant de la part d'une femme qui a reçu une éducation aristocratique stricte, où les normes à la fois sociales et langagières (pour ne pas dire linguistiques) sont des plus importantes.

D'ailleurs, à de nombreuses reprises au sein de son récit, Christine critique l'anglais américain ou le français canadien : elle n'agit pas de la même façon du tout avec la langue des Métis. « J'aime bien les Métis, ce sont de braves gens. Je commence à m'habituer à leur langage, je les comprends même très bien. Maintenant se dit, *à ct'heure* ; ennuyeux, *tannant* ; agaçant, *maganant* ; assommant, *badrant* ; méchant, *chéti* ; pour dire quelle déveine, quelle malchance, ils diront *c'est-y de valeur* ! Un alezan c'est un *bichon*, et mon trousseau, mon *butin* » (Salmonière 144). Nous n'entrerons pas ici dans les détails, mais il est intéressant de voir que certaines des expressions qu'elle note comme propres à la langue métisse peuvent être également considérées soit comme des expressions régionales françaises, soit comme des expressions utilisées aussi bien au Québec qu'en Acadie. Nous pensons notamment à « à c't'heure » ; ou encore à « tannant ». Certaines expressions qu'elle cite peuvent également avoir un autre sens. Quoiqu'il en soit, pour elle, ce sont des expressions mitchif qu'elle incorpore à son vocabulaire.

Nous terminerons notre analyse en insistant sur le fait qu'à travers son journal intime et l'utilisation parsemée d'expressions mitchif, Christine fait ressortir de nouveaux éléments culturels issus de la rencontre de deux cultures, ce qui témoigne de son adaptation/acculturation et de la création de cette nouvelle identité manitobaine<sup>67</sup> qu'elle évoquait au début de son récit. Cette identité manitobaine est née de ses relations constantes et privilégiées avec les Métis et leur culture, ce qui lui a permis de modifier son identité française de départ, pour devenir manitobaine. Peu importe que l'on parle de métissage, ou de

---

<sup>67</sup> Ici, l'idée est la naissance d'une identité nouvelle, ou "la transformation de l'émigrant en immigrant" (Poton 17). (Pour plus d'informations, voir : Poton, Didier, Symington, Micéala, et Vidal, Laurent. *La migration européenne aux Amériques. Pour un dialogue entre histoire et littérature*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2012, p9-20, p. 141-171).

métissage culturel, voire d'acculturation, à travers l'utilisation d'expressions mitchif par exemple, tout ceci fait écho à l'hybridité de son écriture et donc aux deux genres littéraires qu'elle mélange en permanence, pour en arriver à un journal intime métissé. Le métissage culturel a donc lieu à deux niveaux : l'un personnel, pour ne pas dire identitaire ; l'autre, scriptural, qui est également un acte très personnel et intime en soi, à travers son journal intime métissé. Rappelons que pour qu'il y ait métissage culturel, « le métissage physique n'est pas une condition nécessaire [...]. Il est certain que le processus d'acculturation qui découle du contact continu entre deux cultures différentes, peut être favorisé par l'union entre partenaires relevant chacun d'une des cultures en présence, mais il en est le plus souvent indépendant. Il est essentiellement véhiculé par les relations interethniques qui s'établissent dans les domaines diversifiés du travail et des activités sociales »<sup>68</sup> (Abou 138).

Comme nous venons de le voir, la question de l'altérité au sein du récit de Christine de La Salmonière, et plus particulièrement celle de l'Autre métis, est donc des plus présentes, notamment lorsque cette dernière utilise le genre du journal intime. Sa perception des Métis, ainsi que ses rapports avec ces derniers, vont favoriser le métissage culturel de la jeune femme d'un point de vue personnel, stylistique et littéraire à la fois. L'écriture de Christine se métisse en fonction de son changement de regard sur l'Autre métis. Un changement de ton s'opère au sein de son récit, qui passe progressivement du récit de voyage traditionnel et du journal intime traditionnel à une forme de journal intime métissé. En effet, les Métis et leur culture ont influencé Christine tout au long de son séjour au Manitoba. Leur gentillesse et leur solidarité, ainsi que leurs connaissances et autres attributs culturels, ont facilité la vie à Christine et à sa famille. Sans eux, elle n'aurait pas pu vivre (pour ne pas dire survivre) au Manitoba.

---

<sup>68</sup> Abou, Sélim. *La "République" jésuite des Guaranis (1609-1768) et son héritage*, Paris : Librairie académique Perrin/UNESCO, 1995.

En guise d'ouverture, nous souhaiterions éventuellement mettre en parallèle, dans une recherche future, la vision des Métis qu'avaient d'autres colons/immigrant(e)s français(e)s dans l'Ouest canadien à la même époque que celle de Christine de La Salmonière. Nous pensons notamment à des lettres et/ou d'autres récits de colons tels que ceux du défricheur franco-albertain Alexandre Mahé, ou encore ceux du Franco-Canadien de la Saskatchewan Eugène Pascale Rayne (connu sous son nom de plume Jules Lamy), qui se sont tous deux fixés définitivement au Canada, contrairement à Christine de La Salmonière. Il pourrait être également intéressant de mettre en parallèle des écrits relatant la vie et les relations de colons français et/ou francophones, et des récits de colons non-francophones venus s'installer dans l'Ouest canadien. Nous pensons entre autres à des colons anglais (par exemple : Percy Spencer), islandais (comme Simon Simonarson), écossais (tel John D. MacDonald), allemands et ukrainiens. Ce qui pourrait nous permettre de voir quelles étaient leurs visions respectives des Métis, ainsi que leurs relations avec ces derniers. Les possibilités de comparaisons, selon tel ou tel thème, sont infinies et offrent un intérêt certain à tout chercheur curieux de cette période de l'histoire et de la littérature de l'Ouest canadien.

## Bibliographie

Abou, Sélim. *La "République" jésuite des Guaranís (1609-1768) et son héritage*, Paris : Librairie académique Perrin/UNESCO, 1995.

Amiel, Henri-Frédéric. *Fragments d'un journal intime, précédés d'une étude par Edmond Scherer*. Genève, 1908.

Arentsen, Maria Fernanda. *Discours autour des Frontières, Histoires des Cicatrices*. Saarbrücken: VDM Verlag Dr. Müller Aktiengesellschaft & Co. KG, 2009.

Bancel, Nicolas, Blanchard, Pascal, et Lemaire, Sandrine. *Ces Zoos Humains de la République Coloniale*. *Le Monde Diplomatique*, Août 2000 [en ligne], consulté le 26 janvier 2015. URL : <http://www.monde-diplomatique.fr/2000/08/BANCEL/1944>

Baroni, Raphaël, et Macé, Marielle. *Le Savoir des Genres*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2006.

Bernier, Noël. *Fannystelle. Une Fleur de France Éclore en Terre Manitobaine*. Winnipeg : La Société Historique de Saint-Boniface, 1939.

Bleton, Paul. *Western, France : La Place de l'Ouest dans l'Imaginaire Français*. Amiens : Encrage Édition, 2002.

Bleton, Paul, et Saint-Germain, Richard. *Les Hauts et les Bas de l'Imaginaire Western dans la Culture Médiatique*. Montréal : Les Éditions Triptyque, 1997.

Block, Maurice. *Dictionnaire Général de la Politique*. T-2, H-Z, Paris : Lorenz, 1874, 1152 p.

Bocquel, Bernard. *Les Fidèles à Riel : 125 ans d'Évolution de l'Union Nationale Métisse Saint-Joseph du Manitoba*. Winnipeg : Éditions de la Fourche, 2012.

Bourbonnaud, Louise. *Les Amériques : Amérique du Nord, Les Antilles, Amérique du Sud*. Paris : Librairie Léon Vanier, 1889.

Burgelin, Claude, « JOURNAL INTIME », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consultée le 23 mars 2015. URL: <http://www.universalis-edu.com.proxy2.lib.umanitoba.ca/encyclopedie/journal-intime/>

Ca(c)queray, Charles Louis de. *De l'alliance entre la monarchie héréditaire et le vote universel, dans l'avenir de la France*. Paris, 1851.

Chateaubriand, François René de. *Itinéraire de Paris à Jérusalem [1812]*, Préface à la première édition, Paris, éd. Julliard, 1964.

Chevalier, Amélie. *Les voyageuses au XIX<sup>e</sup> siècle*. Tours : Alfred Mame et fils, 1889.

Clastres, Pierre, « ETHNOCIDE », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consultée le 26 janvier 2015. URL: <http://www.universalis-edu.com.proxy1.lib.umanitoba.ca/encyclopedie/ethnocide/>

Cooper-Richet, Diana. « Joseph-Charles Taché, le libraire Hector Bossange et le Canada à l'Exposition universelle de Paris en 1855 », dans Julien Goyette et Claude La Charité (dir.), avec la collab. de Catherine Broué, *Joseph-Charles Taché polygraphe*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Cultures québécoises », 2013, p. 63-74.

Cortambert, Richard. *Les illustres voyageuses*. Paris : E. Maillet, 1866.

Courtine, Denamy, Sylvie, « ALTÉRITÉ, philosophie », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 26 janvier 2015. URL: <http://www.universalis-edu.com.proxy1.lib.umanitoba.ca/encyclopedie/alterite-philosophie/>

Didier, Béatrice. *L'Écriture-femme*. Paris : Presses Universitaires de France, 1981.

Didier, Béatrice. *Le Journal Intime*. Paris : Presses Universitaires de France, 1976.

Durieux, Marcel. *Un héros malgré lui*. Saint-Boniface : Les Éditions des Plaines, 1986.

Eygun, François-Xavier. « La Pointe-aux-rats de Georges Forestier : critique du mythe de la colonisation de l'Ouest canadien », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 15, no 2, 2003, p. 163-174.

Eygun, François-Xavier. « Pourquoi il faut rééditer La Pointe-aux-rats de Georges Forestier », *Port Acadie* 20–21 (2011) : 123–130. DOI : 10.7202/1010328ar.

Fabre, Gérard. « Présentation : Écrits de voyageurs européens sur le Québec », *Recherches sociologiques* 542 (2013) : 223–238. DOI : 10.7202/1018278ar.

Féron, Jean. *La Métisse*. Winnipeg : Les Éditions des Plaines, 1983.

Féron, Jean, et Lamy, Jules. *Dans la Terre Promise*. Winnipeg : Les Éditions des Plaines, 1986.

Fine, Agnès. *Parrains, marraines. La parenté spirituelle en Europe*. Paris : Les Éditions Fayard, 1994.

Frémont, Donatien. *Les Français dans l'Ouest Canadien* (3<sup>e</sup> éd.). Winnipeg : Les Éditions du Blé, 2003.

Frenette, Yves, « Faire l'Histoire de l'Amérique Française au XIX<sup>e</sup> Siècle. Sources, Méthodes et Problématiques », Conférence du 9 décembre 2013, [en ligne], consulté le 26 janvier 2015. URL : <https://www.youtube.com/watch?v=aprywnyKIoI>.

Frenette, Yves, Rivard, Étienne, et St-Hilaire, Marc. *La Francophonie Nord-Américaine*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 2012.

Frenette, Yves, Martel, Marcel et Willis, John. Envoyer et Recevoir. *Lettres et Correspondances dans les Diasporas Francophones*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 2006.

Gagnon, Denis, Combet, Denis, et Gaboury-Diallo, Lise. *Histoires et identités métisses : Hommage à Gabriel Dumont*. Winnipeg : Les Presses Universitaires de Saint-Boniface, 2009.

Gagnon, Denis et Giguère, Hélène (dir.). *L'Identité Métisse en Question. Stratégies Identitaires et Dynamismes Culturels*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 2012.

Gagnon, Denis, Labrèche, Yves, Rivard, Étienne, et Rousseau, Louis-Pascal. *Métissitude*. Montréal : La Société de Recherches Amérindiennes au Québec, 2007.

Genette, Gérard. *Des Genres et des Œuvres*. Paris : Éditions du Seuil, 1999 & 2002.

Genette, Gérard (dir.) et Todorov, Tzvetan. *Palimpsestes : La Littérature au Second Degré*. Paris : Éditions du Seuil, 1982.

Gilbert, Anne (dir.), Block, Michel, et Thériault, Joseph Yvon. *Entre Lieux et Mémoire : L'Inscription de la Francophonie Canadienne dans la Durée*. Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2009.

Gobineau, A., comte de. *Voyage à Terre-Neuve suivi de La chasse au caribou*, présenté par Robert Cliche, Montréal, Éditions du jour, coll. « Bibliothèque québécoise », 1972.

Gosselin, Paul-E. *L'Empire Français d'Amérique*. Québec : Les Éditions Ferland, 1963.

Gruzinski, Serge. *La Pensée Métisse*. Paris : Fayard, 1999.

Hallion, Sandrine, et Papen, Robert A.. *À l'Ouest des Grands Lacs : Communautés Francophones et Variétés de Français dans les Prairies et en Colombie-Britannique*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 2014.

Hamon, Philippe. *La Description littéraire. De l'Antiquité à Roland Barthes : une anthologie*. Paris : Éditions Macula, 1991.

Herskovits, Merville. *Acculturation : The Study of Culture Contact*. Gloucester, MASS : Peter Smith, 1958, p. 10.

Hotte, Lucie (dir.). *(Se) Raconter des histoires. Histoire et histoires dans les littératures francophones*. Sudbury : Prise de Parole, 2010.

Kant, Immanuel. *Critique de la Faculté de Juger*. Paris : J. Vrin, 1965.

Kant, Emmanuel. *La Critique de la faculté de juger*, Librairie Philosophique J. Vrin, Paris, 1993, 482 p.

Kermoal, Nathalie. *Un Passé Métis au Féminin*. Québec : Les Éditions GID, 2006.

La Ligue Féminine Catholique du Manitoba, et la Société Historique de Saint-Boniface. *Femmes de chez Nous*. Winnipeg : Les Éditions du Blé, 1985.

Lamothe, Henri. *Cinq Mois chez les Français d'Amérique : Voyage au Canada et à la Rivière Rouge du Nord*. Paris : Librairie Hachette, 1880.

Lapointe, R., et Tessier, Lucille. *Histoire des Franco-Canadiens de la Saskatchewan*.

La Salmonière, Christine de. *Soupe Maigre et Tasse de Thé*. Winnipeg : Les Éditions des Plaines, 1994.

LeBlanc, Carmen, Martineau, France, et Frenette, Yves. *Vues sur les Français d'Ici*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 2010.

Leleu, Michel. *Les Journaux Intimes*. Paris : PUF, 1952.

Lionnet, Jean. *Chez les Français du Canada*. Paris : Plon-Nourrit et Cie, 1910.

Mackenzie, Nadine. *Ces Pionnières de l'Ouest...* Winnipeg : Les Éditions des Plaines, 2008.

Linteau, Paul-André, Frenette, Yves, et Le Jeune, Françoise. *Transposer la France. L'immigration française au Canada (1870-1914)*. Québec : Les Éditions du Boréal, 2017, p. 259-323.

Magri-Mourgues, Véronique. *Les Enjeux Pragmatiques du Récit de Voyage*. Travaux du Cercle Linguistique de Nice, 1996, 18, p. 17-34. [en ligne] Consulté le 20 février 2015. URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00596416/>

Maingueneau, Dominique. *Initiation aux Méthodes de l'Analyse du Discours. Problèmes et Perspectives*. Paris : Hachette, 1976.

Molinari, Gustave. *Lettres sur les États-Unis et le Canada, Adressées au Journal des Débats, à l'Occasion de l'Exposition Universelle de Philadelphie*. Paris : Hachette, 1876.

Morcos, Gamila. *Dictionnaire des artistes et des auteurs francophones de l'Ouest canadien*. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval, 1998.

Morice, A.-G., O.M.I.M.A. *Histoire Abrégée de l'Ouest Canadien. Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Grand-Nord*. Winnipeg, 1914.

Painchaud, Robert. *Un Rêve Français dans le Peuplement de la Prairie*. Winnipeg : Les Éditions des Plaines, 1987.

Pairault, Claude. *Métissage culturel et communication*. Beyrouth : Éditions AUPELF-UREF, Université Saint-Joseph, 1997, p. 147-159.

Papen, Robert, et Marchand, Anne-Sophie. *Un Aspect Peu Connu de la Francophonie Canadienne de l'Ouest : le Français Hexagonal*. Moncton : Revue de l'Université de Moncton, 2006, Vol. 37 (2), p. 133-147.

Paquin, Jacques (dir.), et Mocquais, Pierre-Yves. *Les Discours de l'Altérité*. Regina : Institut de Formation Linguistique Université de Regina, 1994.

Pénission, Bernard. *Louise d'Hellencourt et Christine de la Salmonière : Deux Françaises au Manitoba*. Winnipeg : Cahiers Franco-Canadiens de l'Ouest (CEFCO), Vol. 12, N°2, 2000, p. 153-179.

Podruchny, Carolyn. *Les Voyageurs et leur Monde. Voyageurs et Traiteurs de Fourrures en Amérique du Nord*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 2009.

Pyée, Audrey (2005). *La terre promise : migration de France vers Notre-Dame-de-Lourdes et Saint-Claude, Manitoba, 1890-1914* (Thèse de doctorat, York University). Repéré à <http://www.collectionscanada.gc.ca/obj/thesescanada/vol2/002/NR19818.PDF>

Rajotte, Pierre, Carle Anne-Marie, et Couture, François. *Le Récit de Voyage au XIX<sup>e</sup> Siècle : Aux Frontières du Littéraire*. Montréal : Les Éditions Triptyque, 1997.

Rajotte, Pierre (dir.). *Numéro Spécial Récits de Voyage dans l'Ouest Canadien*. Cahiers Franco-Canadiens de l'Ouest (CEFCO), Vol. 8, N°1, 1996. Winnipeg : Presses Universitaires de Saint-Boniface.

Ramirez, Bruno, et Otis, Yves. *La Ruée vers le Sud. Migrations du Canada vers les États-Unis 1840-1930*. Traduction par Pierrot Lambert. Montréal : Les Éditions du Boréal, 2003.

Ricœur, Paul. *Soi-Même Comme un Autre*. Paris : Éditions du Seuil, 1990.

Reclus, Onésime. *France, Algérie et Colonies*. Paris : Hachette, 1886.

Roudaut, Jean, « Récit de voyage », dans *Encyclopedia Universalis*, 1989, tome XIX, p. 631

Schroeder-Gudehus, Brigitte, Rasmussen, A., *Les fastes du progrès. Le Guide des expositions universelles, 1851-1992*. Paris, 1992.

Simard, Sylvain. *Mythe et Reflet de la France. L'Image du Canada en France 1850 – 1914*. Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1987.

Sprague, DN. *Canada and the Métis, 1869–1885*. Waterloo, ON: Wilfrid Laurier University Press; p. 33–67, 89–129.

St-Onge, Nicole. « Cohabitation difficile : Métis, Canadiens français et Bretons sur les rives du lac Manitoba (1881-1914) », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 6, no 1, printemps 1994, p. 47-74.

St-Onge, Nicole. *Saint-Laurent, Manitoba : evolving Métis identities, 1850-1914*. Regina : University of Regina Press, 2004.

Suaudeau, Yves, « ETHNOCENTRISME », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consultée le 4 mars 2015. URL: <http://www.universalis-edu.com.proxy1.lib.umanitoba.ca/encyclopedie/ethnocentrisme>

Suleiman, Susan Rubin. *Le Roman À Thèse ou l'autorité fictive*. Traduction par Susan Rubin Suleiman. Paris : Presses Universitaires de France, 1983.

Théoret, Anatole E. *Sainte-Rose-du-Lac*. Winnipeg, 1948.

Thériault, Joseph Yvon. *Évangéline : contes d'Amérique*, Québec : Les Éditions Québec Amérique, 2013.

Todorov, Tzvetan. *Nous et les Autres : la Réflexion Française sur la Diversité Humaine*. Paris : Éditions du Seuil, 1989.

Turgeon, Laurier. *Patrimoines Métissés : Contextes Coloniaux et Postcoloniaux*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 2003.

Whitcomb, Edward. *A Short History of Saskatchewan*. Ottawa : From Sea To Sea Enterprises, 2005.